

BIBLIOTHÈQUE DE CRITIQUE RELIGIEUSE

Les Vierges Mères

et les Naissances

Miraculeuses

ESSAI DE MYTHOLOGIE COMPARÉE

PAR

P. SAINTYVES

PARIS

LIBRAIRIE CRITIQUE

ÉMILE NOURRY

14, rue Notre-Dame-de-Lorette, 14

—
1908

Tous droits réservés



F. Agnew & Sons

Les Vierges Mères

ET LES

Naissances Miraculeuses

P. SAINTYVES

Les Vierges Mères

ET LES

Naissances

Miraculeuses

PARIS

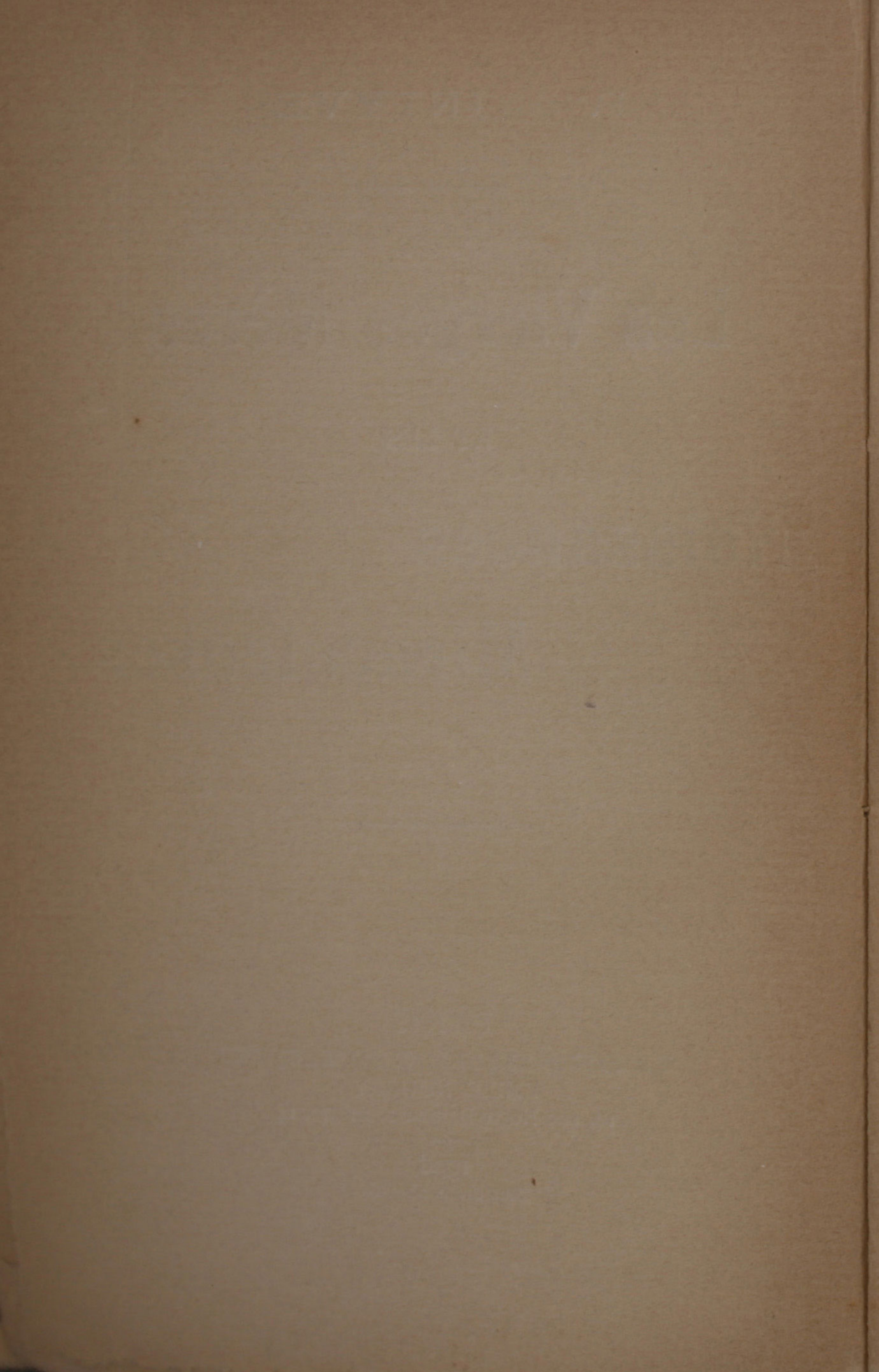
LIBRAIRIE CRITIQUE

EMILE NOURRY

14, rue Notre-Dame-de-Lorette, 14

1908

Tous droits réservés



INTRODUCTION

L'horreur de la Stérilité

Les peuples jeunes, non seulement ignorèrent les doctrines de Malthus, mais eurent tous, de la stérilité, une horreur profonde. Ils n'imaginaient point de fléau plus redoutable, de honte plus grande. La femme stérile était en opprobre aux siens. Elle-même se considérait comme maudite. A quoi bon, si elle n'enfantait point, le vase de ses flancs, pour qui la coupe de ses seins? Son inutile beauté s'endeuillait à ces pensées obsédantes qu'elle eût souhaité de conjurer en élevant un enfant dans ses bras.

« Les Indiens, dit Sonnerat, sont tellement persuadés que les dieux ne leur ont accordé l'existence que pour se reproduire qu'ils regardent la stérilité comme une malédiction. » (1).

Ce sentiment était dans la conscience des peuples anciens absolument indéracinable.

(1) SONNERAT. — *Voyage aux Indes orientales et à la Chine* fait depuis 1774 jusqu'en 1782, Paris, 1782, in-4°, T. I, p. 123.

La nécessité d'avoir des fils leur semblait indispensable s'ils ne voulaient que leurs mânes, un jour, abandonnées sans soin et sans culte, ne revinssent errer, misérables et angoissées, aux lieux où jadis ils avaient promené leur infécondité (1). Cette conviction est demeurée toute puissante chez les Fils du Ciel.

D'autre part, ils ne doutaient point que la fécondité ne fût une preuve de l'amitié des dieux. Aussi les dieux générateurs, producteurs et créateurs de vie, leur apparaissent-ils comme les premiers de tous. Engendrer leur semblait la participation la plus haute et la plus complète qu'une créature humaine put avoir au plus grand des privilèges ou des bienfaits divins. « Si les femmes, dit Olaus Rudbeck en parlant des anciens Saxons, si les femmes honoraient si religieusement le Phallus, c'était non seulement dans l'espérance de voir la fécondité s'étendre sur la terre, mais sur elles-mêmes; elles y étaient portées moins par la débauche que par l'honneur attaché à la maternité. » (2)

(1) FUSTEL DE COULANGES. — *La Cité antique*, Paris, s. d., in-12, p. 10 et suiv.

(2) OLAUS RUDBECK. — *Atland eller Manheim Atlantica, sive Manheim vera Japheti posterorum sedes et patria Upsalæ*, 1698, in-f°, II, 293-294. — On eut pu en dire autant des Suédois cfr : ADAM DE BRÊME, *De Situ Daniæ*, 1629, in-4°, p. 23.

Chez les Finnois, ce n'était nullement un déshonneur pour une femme non mariée d'avoir un enfant, tout au contraire. Les femmes qui avaient eu un enfant étaient les plus recherchées en mariage, parce qu'elles donnaient l'espérance d'en avoir d'autres (1).

L'horreur de la stérilité confinait jadis à l'épouvante. Et plutôt que de subir cette déchéance, les peuples jeunes imaginèrent mille moyens de remplir la maison vide et d'agrandir le cercle de famille. Un missionnaire jésuite qui séjourna longtemps à Madagascar nous en a laissé ce curieux témoignage : « Beaucoup de tribulations peuvent frapper le Malgache. Doué d'un esprit de résignation à surpasser Job sur son fumier, il présente à toutes un front d'airain ; une seule déconcerte son impassibilité, c'est celle de la stérilité. Il n'est rien qu'il ne tente pour y échapper ; et l'on peut dire, sans se tromper, que ce désir effréné de postérité a été jusqu'ici pour la nation un des fléaux de la moralité publique. Combien de fois n'a-t-il pas brisé le lien conjugal, foulé aux pieds la fidélité, et introduit l'étranger à la place de l'époux ? Tout enfant est, en effet, bienvenu dans la famille et ceux de père inconnu sont même privilégiés en quel-

(1) Journal de la Société Finno-Ougrienne, T. V, p. 102.

que sorte, par l'usage qui les élève au rang de frère de la mère, avec part égale à l'héritage paternel et maternel, ce qui revient à donner une prime aux enfants de l'étranger. » (1).

En passant de notre grande île sur le continent africain, nous retrouverons les mêmes sentiments et les mêmes agissements. Dans l'Égypte ancienne, on mesurait la prospérité de l'état à l'accroissement de la population et la privation de postérité apparaissait comme la suprême infortune (2).

Nous pourrions multiplier sans fin ces témoignages. Il nous suffira de nous arrêter à l'un des plus significatifs, j'entends celui de la Bible et des tombes hébraïques. « Chez les anciens Hébreux la plus haute bénédiction

(1) P. DE LA VAISSIÈRE. — *Vingt ans à Madagascar*, Paris, 1885, in-8°, p. 181-182. De même dans le Queensland, quelle que soit la cause de la conception, le mari accepte toujours l'enfant comme sien et sans discussion. A. VAN GENNEP. — *Mythes et Légendes d'Australie*, Paris, 1906, in-8°, p. 21.

Sans doute doit-on attribuer à un semblable état d'esprit, l'origine de l'hospitalité extraordinaire que pratiquent certaines populations. L'abandon des femmes aux étrangers, à Kamul (Hamil) passait pour agréable aux dieux et propre à assurer l'abondance et la richesse. Même chose chez les tribus des montagnes de la Paropamisade. FERRIER. — *Voyage en Perse et dans l'Afghanistan*, 1860, T. I, p. 433. Cette coutume aurait, dit-on, laissé des traces même en certaines régions de l'Europe.

(2) LÉON LALLEMAND. — Note dans *Séances de l'Acad. des Sciences morales et politiques*, février, 1901, p. 183.

est d'avoir des descendants aussi nombreux que les étoiles du ciel et que les sables de la mer (1), aussi touffus que l'herbe de la terre (2). Et ils bénissent Rebecca en lui disant : Sois la mère de milliers et de milliers de générations (3). — Bénédiction et fécondité sont synonymes (4), de même malédiction et privation de postérité (5) » (6). Rachel voyant qu'elle ne donnait pas d'enfants à Jacob, s'écrie : Donne-moi des enfants, autrement j'en mourrai (7). Quand enfin Dieu « ouvre son sein », elle s'écrie : — Dieu a ôté mon opprobre! — (8). « Un jour viendra, dit le Seigneur, où les hommes seront si rares que chacun d'eux sera recherché par sept femmes à la fois. Toutes se disputeront son cœur et sa main, et lui diront : Nous ne demandons rien ; nous offrons de nous habiller et de nous nourrir, permettez seulement que nous portions votre nom et sauvez-nous de l'opprobre! » (9).

L'opprobre! l'opprobre! tel était le mot ob-

(1) Gen. XVII, 5.

(2) Job, V, 25.

(3) Gen., XXIV, 60.

(4) Gen., I, 22, Deut., XXVIII, 4.

(5) Deut., VII, 12 et suiv.

(6) L. G. LEVY. — *La famille dans l'Antiquité israélite*, Paris, 1905, in-8°, p. 175.

(7) Genèse, XXX, 1; XVI, 2.

(8) Genèse, XXX, 23.

(9) Isaïe, IV, 1.

sesseur qui poursuivait la femme juive sans enfants. La stérilité était comme une menace redoutable suspendue sur le sein de la femme adultère (1). C'était aussi le mot effroyable qui gardait les tombes hébraïques contre la déprédation. Les inscriptions tumulaires la prophétisaient en effet à tout violateur de sépulture (2).

La femme stérile amenait elle-même à son mari une concubine et adoptait les enfants nés de cette union. Nous voyons Sara prier Abraham d'aller vers Agar : *Peut-être, dit-elle, aurai-je des enfants par elle* (3). Nachor, frère d'Abraham, eut aussi plusieurs enfants d'une concubine appelée Ronia (4).

Jacob épouse en même temps les deux sœurs, Rachel et Lia, et, lorsque l'une et l'autre sont devenues stériles, elles se font remplacer. Lia lui envoie Zelpha et Rachel dit à son mari : « *Voici ma servante Bilha, approche-toi d'elle; elle enfantera sur mes ge-*

(1) Nombres, V, 21.

(2) LIDZBARSKI. — *Handbuch der nord semitischen Epigraphik*, p. 142.

(3) Genèse, XVI, 2. — On rencontre encore chez les Romains des femmes stériles offrant le divorce à leurs époux, afin de lui permettre de prendre une autre femme et d'avoir des enfants. Elles s'offraient même de la choisir. R. CAUAT. — *Figures de Romaines dans Conf. au Musée Guimet*, Paris, 1907, in-12, p. 37.

(4) Genèse, XXII, 24.

noux, et par elle, moi aussi, je serai mère. » (1)

Elkana a épousé Hannah; et, comme elle ne lui donne pas d'enfants, il lui adjoint Penina (2).

Le désir de postérité était si grand que l'on n'hésitait pas même à user, pour s'en procurer, de moyens abominables à nos yeux. Les filles de Loth enivrèrent leur père, se livrèrent à ses caresses et en eurent des enfants (3). Bilha qui dormait avec Jacob, dormit aussi avec Ruben, fils de ce patriarche (4). Thamar épouse successivement les deux frères, Her et Onan, fils de Juda. N'ayant pas d'enfants et craignant d'être accusée de stérilité, elle va, déguisée en prostituée, se placer sur un chemin où devait passer son beau-père. Celui-ci ne la reconnaît point, marchande ses faveurs, y met un prix, les obtient, et en a deux enfants (5).

La Bible qui nous rapporte ces faits et d'autres analogues : fornications, adultères, incestes, ne les considère point comme des crimes, mais comme des actions ordinaires dès lors qu'ils ont pour but de remédier à la stérilité. Ceux qui en sont les auteurs, n'y re-

(1) Genèse, XXX, 1-9.

(2) I Sam., I, 2.

(3) Genèse, XIX, 31.

(4) Genèse, XXXV, 22.

(5) Genèse, XXXV, 22.

çoivent aucun reproche, n'éprouvent ni blâme, ni punition. Ne fallait-il point accomplir, de toute nécessité, l'essentiel commandement : *Crescite et multiplicamini* (1).

La fille de Jephthé, apprenant de son père le vœu condamnant sa jeunesse à la mort, lui répondit : « Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis, les Ammomites. » Toutefois, elle ajouta : « Accorde-moi ceci : laisse-moi pour deux mois, afin que je m'en aille et que je descende par les montagnes, et que moi et mes compagnes nous pleurions sur ma virginité. » Et il dit : « Va. » Et il la laissa aller pour deux mois. Elle s'en alla donc avec ses compagnes et pleura sa virginité sur les montagnes. Et au bout de deux mois, elle retourna vers son père, et lui fit selon le vœu qu'il avait fait, et elle ne connut point d'homme (2).

On ne pouvait souligner plus fortement que la douleur de l'infécondité surpassait toute douleur, même l'irréparable douleur de la mort. Les Juives, dès leur jeunesse, appellent l'enfant qui doit emplir leur sein et se suspendre un jour à leurs mamelles.

Avec un tel appétit de descendance, n'est-il pas évident que les époux ne pouvaient man-

(1) Gen., I, 28; IX, 1. — Jerem., XXIX, 6.

(2) Juges, XI, 36-39.

quer d'appeler la religion, voire la magie, à leur secours. « Parmi les personnes affligées de n'avoir pas d'enfants, écrit Origène, il y en a eu qui ont reçu la grâce de se voir père ou mère après l'avoir demandée par leurs prières au Créateur de l'Univers... On n'a qu'à lire ce qui est raconté d'Ezéchias, qui non seulement fut guéri de sa maladie, comme Isaïe le lui avait prédit, mais qui ne fit point de difficultés de dire avec confiance : J'aurai encore, à l'avenir, des enfants qui publieront ta justice (1). On peut voir aussi au quatrième livre des Rois (2) comment cette femme qui avait logé Elisée et à qui il avait promis un enfant par la bénédiction de Dieu qui l'inspirait, se vit effectivement mère selon les vœux du prophète. » (3)

Voici ce que le Protévangile de Jacques nous conte au sujet des parents de la Vierge Marie.

« La grande fête du Seigneur survint et les fils d'Israël apportaient leurs offrandes, et Ruben s'éleva contre Joachim, disant : « Tu n'as point le droit de présenter ton offrande, car tu n'as point eu de progéniture en Israël. » Et Joachim fut saisi d'une grande affliction...

(1) Isaii, XXXVIII, 5-19.

(2) IV Rois, IV, 16-17.

(3) ORIGÈNE, Contre else, VIII, 45.

En scrutant le passé, il vit que tous les justes avaient laissé de la postérité... Alors Joachim, affligé de ce souvenir, ne voulut pas reparaître devant sa femme ; il alla dans le désert et il y fixa sa tente et il jeûna quarante jours et quarante nuits...

Et vers la neuvième heure, Anne descendit dans le jardin pour se promener, et, voyant un laurier, elle s'assit dessous, et elle adressa ses prières au Seigneur, disant : « Dieu de mes pères, bénis-moi et exauce ma prière, ainsi que tu as béni les entrailles de Sara et que tu lui as donné Isaac pour fils. »

En levant les yeux au ciel, elle vit sur le laurier le nid d'un moineau et elle s'écria avec douleur : « Hélas ! à quoi puis-je être comparée ? A qui dois-je la vie pour être ainsi maudite en présence des fils d'Israël ? Ils me raillent et m'outragent et ils m'ont chassé du temple du Seigneur. Hélas ! à quoi suis-je semblable ? Puis-je être comparée aux oiseaux du ciel ? Mais les oiseaux sont féconds devant vous, Seigneur. Puis-je être comparée aux animaux de la terre ? Mais ils sont féconds. Non, je ne puis être comparée ni à la mer, car elle est peuplée de poissons, ni à la terre, car elle donne des fruits en son temps, et ainsi bénit le Seigneur (1). »

(1) BRUNET. Dict. des Apocryphes, I, 1013-1015.

Mais la pure supplication suppose déjà une religion bien épurée. Les peuples primitifs avaient des moyens plus élémentaires de combattre la stérilité. Le concours du sorcier, l'emploi de rites magiques furent à l'origine les ressources véritablement efficaces.

Parmi les époux sans enfants, les uns s'adressent aux pierres ou aux sources, les autres aux plantes et aux animaux et s'efforcent, par leur contact ou par une sorte de communion, d'obtenir la fécondité dont ils les croient les distributeurs. A un stade plus avancé de l'évolution religieuse, parmi les affligés, les uns invoquent les astres, d'autres les ancêtres qu'ils imaginent domiciliés dans les anciens objets de leur adoration. Enfin, grâce au progrès religieux, on imagine des dieux semblables, mais supérieurs à l'homme. Ce sont eux alors que l'on prie de descendre dans la couche des femmes stériles et de remplir auprès d'elles le rôle éminemment saint de procréateur. (1)

(1) Il s'éleva au sein de l'Islamisme une secte de religieux nomades nommés *Houams*, qui prit naissance en Arabie; ils se livraient à la prière, à l'adoration, et terminaient leurs exercices de piété par s'occuper de la propagation de l'espèce; c'était, à leurs yeux, le premier des devoirs de l'homme. L'objet leur était indifférent; ils se précipitaient sans distinction sur le premier qu'ils rencontraient et sans autre idée que celle d'accomplir une loi sacrée. ABBÉ BERTRAND. — *Dictionnaire de toutes les Religions*, Migne, 1849, in-4°, II, 1186. V° *Houams*, d'après THÉVENOT.

Toutes ces pratiques ont eu leurs dévots et la plupart des conceptions qui en résultaient furent d'abord considérées comme naturelles. Plus tard, lorsqu'on se rendit mieux compte de la nécessité de l'acte sexuel et que l'on crut moins à la réussite habituelle des anciens rites, ces naissances extra-physiologiques passèrent toutes pour des miracles. Les légendes de naissances miraculeuses et de vierges-mères, forment une végétation fleurie, qui naquit sur la souche des anciennes pratiques de fécondations et des vieilles croyances qui les expliquèrent tout d'abord (1).

Une fois nées, nombre de ces légendes se propagèrent par la tradition orale ou se transmirent par la voie littéraire. Mais la plupart des légendes primitives naqurent incontestablement d'une interprétation tardive de rites anciens.

Jusqu'ici on n'a guère étudié cette catégorie

(1) « Les récits de Miracles anciens sont organiquement liés dans l'esprit populaire aux pratiques expressément destinées à renouveler ces mêmes merveilles... Il est clair, en effet, d'après nombre de récits populaires, que les enfants qui naissent à la suite de quelque rite approprié sont beaucoup moins le résultat de la semence de l'homme (au cas où quelque mâle intervient) que celui du philtre ou de l'incantation magique. » E. S. HARTLAND. — *The Legend of Perseus*, London, 1894, in 12, I, 147-148.

Note.

de légendes. Le travail le plus original qu'on leur ait consacré (1) les classe par pays. L'es-

(1) Le Comte H. DE CHARENCEY publia d'abord son travail sous le titre : « *Le Fils de la Vierge* » dont la première partie parut en 1879 dans *Les Mémoires de la Société Havraise* et la seconde en 1881, dans les *Annales de Philosophie Chrétienne*. Depuis, il l'a réimprimée avec quelques modifications sous le titre de « *Lucina sine concubitu* » dans son livre *Le Folklore dans les Deux-Mondes*, Paris, 1894, in-8°, p. 121-256.

M. de Charencey pensait que toutes ces traditions diverses ne sont que des altérations d'une révélation primitive accordée par Dieu à nos premiers parents.

Ce système a eu des précurseurs. Au XVII^e siècle, nous trouvons l'ébauche de cette argumentation dans le livre fort curieux d'un chanoine de Sainte Geneviève, F.-J. FRONTON. *Dissertatio philologica de virginitati honorata erudita, adorata, fœcunda*, Lutetiæ, 1651, in-4°, p. 32-45 [D. 5656] et dans l'apologie du catholicisme que nous devons à l'évêque d'Avranches. P. D. HUET. *Alnetanœ Questiones de Concordia rationes et fidei*, Cadonii et Lutetiæ, 1690, in-4°, p. 237-242 [D. 7, 158].

Mais ce furent surtout les Traditionalistes du XIX^e siècle qui développèrent la thèse de l'origine révélée de toutes les traditions anciennes et modernes. Au reste, l'idée était alors dans l'air et des érudits qui n'appartenaient pas précisément à cette école argumentèrent pareillement. Je citerai un peu au hasard DRACK. *Lettre d'un rabbin converti à ses coreligionnaires* (3^e lettre). Elle a paru dans les *Annales de Philosophie chrétienne* de 1833, T. VII, p. 103-117, sous ce titre : *Croyance des peuples de l'antiquité sur une Vierge-mère*. — A. BELIN. *Les traditions messianiques ou Démonstration de la divinité du Christianisme par tous les peuples de la terre*, Lyon, 1851, in-8°, p. 303-342. — H. D'ANSELME. *Le monde païen ou De la mythologie universelle en tant que dépravation aux mille formes de la vérité successivement enseignée par la Tradition primitive, le Pentateuque et l'Évangile*, Avignon, 1858-59, in-8°, T. II, p. 320-398. — P. DE PRÉMARE. *Vestiges des principaux dogmes chrétiens tirés des anciens livres chinois*, Paris, 1878, in-8°, p. 205-216. — AD. PELADAN. *Preuves éclatantes de la*

sai bien postérieur d'Hartland (1), si remarquable à tant d'égards, donne l'impression d'un chaos. Nous les classerons d'après la nature de l'agent procréateur. Cette méthode offre un avantage qui éclatera à tous les yeux : elle met en lumière et la raison première de très vieux rites et celle des explications secondes ou légendaires qui, après y avoir été attachées, ont émigré de par le monde.

Sans doute le « miracle » qui constituait à un moment donné le noyau de diamant de ces traditions s'évanouira en fumée sous nos yeux ; mais dans cette fumée même nous distinguerons encore une image merveilleuse, une mère portant dans ses bras un enfant qui lui rit et qui rit à la vie : prodige bien autrement clair et indestructible que tous les miracles de toutes les légendes dorées.

Révélation par l'histoire universelle, Paris, 1878, in-12, ch. XXI-XXII, p. 205-231. Presque tous ces ouvrages, bien oubliés aujourd'hui, ont eu leur heure de célébrité.

(1) EDWIN SIDNEY HARTLAND. — *The Legend of Perseus a study of tradition in Story. Custom and Belief*. London, 1894, in-16, Tome I. *The Supernatural Birth*, p. 71-228.

I

Les pierres fécondantes
et le culte des pierres

Un groupe fort homogène de légendes où les pierres empreintes jouent le rôle principal se rencontre en Asie Orientale.

Naissance de Fouh-hi ou Fo-hi. — Au temps où Sorci-ju gouvernait les hommes, Hoa-Siu ayant vu des traces de pied humain d'une grandeur extraordinaire, désira avoir un fils semblable à celui qui les avait laissées. Son vœu fut exaucé : après quatorze mois de grossesse, elle donna le jour à Fouh-hi, celui qui devait être le premier empereur de Chine (1) et dont on reporte le règne à plusieurs siècles avant la naissance d'Abraham

(1) LORD MACARTNEY, *Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie*. Paris, an XII (1804) in-8°, T. I, p. 48. — Voir également DE PRÉMARE S. J. *Recherches sur les temps antérieurs au Chou-King* dans la *Collection des livres sacrés de l'Orient*, édit. du Panthéon, p. 32.

et même parfois à une époque antérieure au déluge biblique (1).

Naissance de Dong. — L'avant-dernier prince de la dynastie des Hung régnait sur l'Annam, alors appelé royaume de Van-lung, vers la fin du quatrième ou le début du troisième siècle avant notre ère. Les Chinois avaient envoyé une armée considérable contre ses troupes et défait son général. Le prince découragé ne savait plus que faire.

Heureusement vivait à cette époque, dans le village de Phu-dong, un homme âgé de plus de soixante ans et dont la femme avait conçu d'une façon miraculeuse. Près de quatre ans auparavant, traversant le village de Bac-Ninh, elle avait remarqué sur la terre l'empreinte d'un pied de grandeur extraordinaire. *Y ayant elle-même marché, cette femme se trouva aussitôt enceinte.*

L'enfant qui naquit de cette étrange conception, et bien qu'il eut déjà quatre ans, n'avait encore jamais parlé, comme le héraut du prince de l'Annam courait le pays pour recruter des soldats. Lorsque Dong (ainsi s'appelait-il) entendit l'envoyé du roi, il parla et s'adressant à cet homme, il le chargea d'aller

(1) *Pei-wen-yumfou*, T. VI, p. 99, cité par L. DE ROSNY. *Le Taoïsme*, Paris, 1892, in-8°, p. 21, note 2.

lui chercher une armure, une massue et un cheval de fer. A la suite d'un repas qui eut effrayé Gargantua, Dong acquit subitement une taille géante, revêtit l'armure qu'on lui avait apportée, saisit la massue, enfourcha le cheval et partit prendre la tête des troupes annamites.

Grâce à lui, la victoire fut entière. Mais son œuvre accomplie, il prit la route de Kim-anh et la suivit jusqu'au mont Vu-link. Arrivé là, il quitte ses vêtements de fer, gravit la montagne et, du sommet, s'envole au ciel.

On y peut voir encore aujourd'hui la marque d'un pied imprimé dans la pierre. C'est l'empreinte que laissa ce guerrier divin en quittant la terre (1).

Ces empreintes de pas d'une grandeur extraordinaire qui rendirent fécondes les mères de l'empereur Fo-hi et du géant céleste Dong durent être celles de pas divins. Si nous en doutions, la double tradition relative à Héou-tsi suffirait amplement à nous éclairer.

Conception et naissance de Héou-tsi. — « Lorsque l'homme (*Héou-tsi*, fondateur de la dynastie de Tchéou) naquit, Kiang-Yuen de-

(1) G. DUMOUTIER. *Une fête religieuse annamite au village de Phu-dong (Tonkin)* dans *Revue d'histoire des Religions* (1893), T. XXVIII, p. 67 et suivantes. Cette empreinte rappelle celle du pied de J.-C. dans l'endroit où il quitta la terre (cf. THEVENOT. *Voyage au Levant*, p. 425-

vint mère. Comment s'opéra ce prodige ? Elle offrait ses vœux et son sacrifice, le cœur affligé de ce qu'elle n'avait pas encore de fils. Tandis qu'elle était occupée de ces grandes pensées, le *Chang-Ty* (Seigneur Suprême) l'exauça. Elle s'arrêta sur une place où le souverain Seigneur avait laissé la trace du doigt de son pied, et à l'instant, dans l'endroit même, elle sentit ses entrailles émues, fut pénétrée d'une religieuse frayeur et conçut Héou-tsi.

Le terme étant arrivé, elle enfanta son premier né comme un tendre agneau, sans déchirements, sans efforts, sans douleur, sans souillure. Prodige éclatant ! miracle divin ! Mais le *Chang-Ty* n'a qu'à vouloir ; et il avait exaucé sa prière en lui donnant Héou-tsi.

Cette tendre mère le coucha dans un petit réduit à côté du chemin. Des bœufs et des agneaux l'échauffèrent de leur haleine ; les habitants des bois accoururent, malgré la rigueur du froid ; les oiseaux volèrent vers l'enfant comme pour le couvrir de leurs ailes ; lui cependant poussait des cris puissants qui étaient entendus au loin » (1).

426) et l'empreinte que l'on montre au Soudan du pied du chameau avec lequel Mahomed s'éleva au ciel : DENHAM, CLAPPERTON et OUDNEY. *Voyage et découvertes dans le nord et les parties centrales de l'Afrique*. Paris, 1826, in-8°, III, 38.

(1) *Chi-King*. L. III, C. 2, ode 1, trad. du P. Cibot,

Dans ce récit du Chi-King, ce très ancien livre canonique de la Chine (1), il s'agissait bien de l'empreinte d'un pas divin. Or, l'Hérodote du Céleste Empire : Ssé-ma-tsien (2) qui florissait l'an 145 avant J.-C., n'y voit plus que les traces d'un pas géant (3).

Voici donc trois traditions d'après lesquel-

dans *Mémoires concernant les Chinois*, T. IX, p. 318. — Cette ode aurait été composée par Tchéou-kong, vers 1134 avant J.-C. « Les gloses, notes, paraphrases, des lettrés sur les vers du Chi-King s'accordent à les expliquer dans le sens le plus miraculeux. « Si *Heou-tsi*, dit *Kong-yng*, avait été conçu par l'union des deux sexes, il n'y aurait rien d'extraordinaire. Pourquoi le poète insisterait-il si fort sur les louanges de la mère, tandis qu'il ne dit mot du père?

Ayant été conçu sans l'union des deux sexes, dit *Tsou-tsong-po*, et le *Tien* lui ayant donné la vie par miracle, il devait naître sans blesser la virginité de sa mère.

Tout homme en naissant, dit *Ho-sou*, déchire le sein de sa mère et lui coûte les plus cruelles douleurs, surtout s'il est son premier fruit. Kiang-yuen enfanta le sien sans rupture, lésion, ni douleur. C'est que le *Tien* voulut faire éclater sa puissance, et montrer combien le Saint diffère des autres hommes. » R. P. DE PRÉMARE. *Vestiges des principaux dogmes chrétiens tirés des anciens livres chinois*, Paris, 1878, in-8°, p. 210-211, et *Mémoires concernant les Chinois*, T. IX, p. 387-388.

(1) Le Chi-King ou livre de poésies, se compose d'environ trois cents pièces qui passent pour avoir été réunies par Confucius. cfr. *Sacred Books of the East*, T. III, Chi-King, trad Legge. Introd. uct.

(2) Voyez sur ce grand historien et ses Ssé-Ki : MA-TOUAN-LIN. *Wen-hien tounk-kas*, liv. CXCI; le P. AMIOT, dans *Mémoires concern. les Chinois*, T. I, p. 81 et ABEL DE RÉMUSAT. *Nouv. Mém. Asiatiques*, T. II, p. 132.

(3) DE PRÉMARE. *Vestiges*, P. 1878, in-8°, p. 210 et DE CHARENCEY. *Le Folklore dans les Deux Mondes*, P. 1894, in-8°, p. 199.

les une mère aurait enfanté pour avoir foulé l'empreinte d'un pas divin laissée dans la pierre. Que penser d'un tel miracle? Ne serait-il point tout simplement la dramatisation de quelque ancien rite destiné à obtenir la cessation de la stérilité. Il aura suffi que quelques suppliantes illustres aient été exaucées pour donner naissance à ce thème merveilleux.

Lorsque Saint Ronan mourut, ne sachant où l'enterrer, les gens de Loc Ronan mirent son corps sur une charrette attelée de deux bœufs. Ceux-ci firent le tour que le saint faisait chaque jour pour se donner de l'exercice et s'arrêtèrent à son ermitage. Mais au moment d'y arriver, les roues de la charrette, gênées par un passage étroit, laissèrent des marques sur deux rochers contre lesquels les femmes stériles se frottent pour avoir des enfants (1).

Au village de Saint-Ours, dans les Basses-Alpes, on voit une pierre sur laquelle les jeunes filles vont glisser pour trouver un mari et les jeunes femmes pour avoir des fils (2). Même chose à Loches et à Bauduen (3). D'autres fois, la glissade ou le frottement est rem-

(1) CAMBRY. *Voyage dans le Finistère*, Brest, 1836, in-8°, p. 278.

(2) GÉRARD DE RIALLE. *Mythologie comparée*, Paris, 1878, in-12, p. 29.

(3) BÉRENGER-FÉRAUD. *Superstitions et survivances*, Paris, 1896, in-8°, II, 192.

placé par des sauts sur la pierre fécondante comme à la Pierre des Epousées, près de Rennes (1).

Dans une grotte des environs de Verdun, on montre une sorte de rocher en forme de chaise, appelée Chaise de Sainte Lucie et sur lequel la sainte avait laissé l'empreinte de son corps. Les femmes vont s'y asseoir pour obtenir la fécondité (2).

Ces pratiques sont loin d'être l'apanage exclusif des catholiques. On en trouve un grand nombre de semblables chez les Mahométans. Je n'en citerai qu'un exemple. Dans la Régence de Tunis, le tombeau de Sidi Fethallah est fort célèbre. Il se trouve à une lieue de la capitale, dans un site charmant, près d'un rocher haut de cinquante pieds environ, abrupt et très glissant. Les femmes stériles s'y rendent en grand nombre, le samedi, qui est le jour du saint. Après avoir imploré celui-ci, la pèlerine doit prendre une pierre plate, l'appliquer sur son ventre et descendre ainsi le rocher au risque de se rompre le cou. « J'ai vu, écrit M. de Flana, des femmes richement vêtues, que je supposais à leur tournure et malgré leurs voiles, jeunes et jolies,

(1) HARTLAND. *The Legend of Perseus*, 1894, I, p. 175.

(2) BÉRENGER-FÉRAUD. *Superstitions et survivances*, Paris, 1896, in-8°, II, 192. Sur la glissade et la friction, voir P. SÉBILLOT. *Le Folklore de France*, Paris, 1904, I, p. 335-340.

recommencer deux et trois fois ce pieux exercice » (1).

Que ce soient là des survivances d'un ancien culte des pierres, personne n'en doutera : le saint chrétien ou le saint marabout ne sauraient donner le change, leur culte en de semblables lieux n'est qu'une superposition qui a permis à la religion conquérante de convertir les anciennes pratiques du culte des pierres fécondantes. Les pieds reliques de l'Orient ont joué certainement un semblable rôle.

C'était déjà une vieille coutume dans l'antique Athènes Il y avait un rocher près de Callirrhoé où les femmes qui désiraient des enfants allaient s'asseoir et se froter en invoquant la pitié des Moires (2). Chez les peuplades à demi-sauvages, on retrouve les mêmes coutumes, à cette seule différence que les dévots s'y adressent surtout à la pierre. A Madagascar, vers le douzième kilomètre sud de Tananarive, gît un gros bloc de pierre de forme ovale, renflé en son milieu et déprimé aux deux extrémités, comme la navette d'un tisserand. Il est connu sous le nom de *pierre enceinte*, non qu'elle doive un jour enfanter

(1) DE FLANA. *Etude sur la Régence de Tunis*, Paris, 1865.

(2) PLOSS. *Das Weib in der Natur und Volkerkunde*. Leipzig, 1891, T. I, 436.

des pierres, mais parce qu'elle procure la fécondité aux femmes qui l'invoquent (1).

A Tananarive même, une pierre brute et informe, nommée *pierre à chiffons*, en raison des ex-voto (principalement des fragments d'étoffe) dont l'accablent les fidèles, passe pour rendre fertiles les champs et les hommes. « La transmission de ses grâces, écrit le Père de la Vaissière, s'opère surtout par son attouchement... Jadis le client allait, à la faveur des ténèbres, s'asseoir sept fois sur cette pierre, durant sept nuits consécutives. Ce mode de supplication était réputé souverainement efficace et infaillible » (2).

Quelles raisons déterminèrent les adorateurs des pierres à invoquer certaines d'entre elles contre la stérilité? Il y en eut sans doute de plusieurs sortes : dans certains cas, ce sont les formes grossièrement phalliques des roches qui ont donné lieu à cette pratique. Ce pourrait bien être le cas des pierres du palais de Luchon (3), de la pierre fichée de Bourg-d'Oueil, du rocher de la vallée

(1) DE LA VAISSIÈRE. *Vingt ans à Madagascar*, d'après les notes du P. Abinal et de plusieurs autres missionnaires de la S. J., Paris, 1885, in-8°, p. 258.

(2) DE LA VAISSIÈRE, *Loc. cit.*, p. 262.

(3) P. CUZACQ. *La naissance, le mariage et le décès*, Paris, 1902, in-12, p. 110.

d'Aspe (Hautes-Pyrénées (1), du bloc de granit de Sarrance (2), du pilier d'Orcival (3), du menhir de Kerveathon, dans la lande de Kerloas (4), de la pierre levée de Pouligny (5) et du rocher de la montagne de Tracros, près Clermont (6). Ces deux dernières pierres furent baptisées du nom de Saint-Foutin (7).

Chez les Semites, on rendait un culte aux rochers et aux montagnes qui offraient l'apparence d'un cône. Dans l'Inde, le dieu le plus prié par les femmes stériles est Siva, le troisième personnage de la grande trinité hindoue, le dieu de la fécondité : son emblème est le *linga* qu'on représente au coin des rues ou dans les pagodes, sous la forme d'une pierre levée. Il est, dans le sud de l'Inde, à Tanjore,

(1) J. LACAZE. *Le culte des pierres dans le pays de Luchon*, dans *Association française pour l'Avancement des Sciences*, 1878, p. 900.

(2) DUGENNE. *Panorama hist. et descriptif de Pau et de ses environs*, 1839, p. 318.

(3) BÉRANGER-FÉRAUD. *Superstitions et Survivances*, II, 192 et DULAURE. *Des divinités génératrices*, 2^e éd., Paris, 1825, in-8°, p. 286.

(4) HARTLAND. *The Legend of Perseus*, 1894, I, 175.

(5) BÉRANGER-FÉRAUD. *Superstitions et Survivances*, II, 190.

(6) DULAURE. *Des divinités génératrices*, 2^e éd., Paris, 1825, in-8°, 270-271 et R. PAYNE KNIGHT. *Le culte de Priape*, Bruxelles, 1883, in-8°, p. 112.

(7) DULAURE. *Des divinités génératrices*, p. 270-271. — Sur les divinités génératrices représentées par des bornes, on peut voir encore DULAURE. *Histoire abrégée des différents cultes*, I, ch. XXI, p. 415 et suiv

une pagode fameuse, pleine de trois cent soixante-cinq lingas de toutes les dimensions, soigneusement alignés et qu'on vénère à tour de rôle chaque jour de l'année. On les enduit d'une huile spéciale, on les couvre de fleurs et de parfums, on se prosterne devant eux; les dévots leur apportent des offrandes et les femmes stériles passent une nuit dans la pagode. Il y a pour elles une chambre réservée, où dans l'obscurité le dieu Siva vient les visiter (1).

Dans ce dernier exemple, il est visible que le culte de Siva dut aider le brahmanisme à absorber tous les anciens cultes qu'on rendait auparavant à des pierres fécondantes, pierres fichées ou pierres levées (2).

D'autres fois, les dévotes désireuses d'enfants s'adressent à des rochers qui présentent des rondes bosses en forme d'œufs ou de mamelles. C'est le cas du menhir de Plouarzel (Finistère) (3) et du mégalithe de Ker-Rohan

(1) D^r CH. VALENTINO. *Notes sur l'Inde*, Paris, 1906, in-12, p. 137.

(2) Un vieux canon fut pris pour un linga, prié à fin de progéniture et couvert de fleurs par la piété des femmes hindoues, tellement est puissante la force de l'assimilation religieuse. Voir les détails fort pittoresques à ce sujet, rapportés par A. H. Riehl, dans *Journ. Anthr. Instit.*, VI, p. 359 et R. PAYNE. *Le Culte de Priape*, Bruxelles, 1883, in-4°, p. 112-113.

(3) P. CUZACQ. *Loc. cit.*, p. 110.

(Côtes-du-Nord) (1). Enfin les cultes d'Asie Mineure nous fourniraient des exemples où ce fut la forme de l'organe féminin *Mulla* ou *Ctéis* qui suggéra l'idée de semblables invocations. « Les Sémites affectionnaient les bétyles, pierres coniques dont la forme imitait celle du phallus dressé, tandis que la section de la base rappelait le ctéis; voyez le Bel-Samin à Palmyre (2), Astarté à Paphos (3) » (4).

D'autre fois enfin, on est assez embarrassé pour donner la raison qui dut pousser à ces pratiques. Ainsi, je ne saurais dire pourquoi les femmes des îles Banks emportent en leurs lits certaines pierres dans l'espérance d'en être fécondées (4). Peut-être sont-ce là des sortes de pierres où résident des âmes d'enfants dont l'idée rappellerait les *churingas* australiens.

« Chez ceux d'entre les Kaitish, où a cours la croyance aux *churingas*, il existe un procédé magique particulier pour rendre une femme enceinte : on porte un *churinga* jusqu'en un lieu où se trouve une certaine sorte de pierre appelée *kwerka-punga* (enfant-pierre), qu'on frotte avec le *churinga* tout en

(1) P. CUZACQ. *Loc. cit.*, p. 112.

(2) DE VOGUÉ. *Syrie Centrale*, p. 85.

(3) TACITE. *Hist.*, II, 3.

(4) L. G. LÉVY. *La famille dans l'antiquité israélite*, Paris, 1905, in-8°, p. 47.

(5) CODRINGTON R. H. *The Melanésians; Studies in their Anthropology and Folklore*, Oxford, 1891, in-8°, p. 184.

priant le *maiaurli* qui y réside de pénétrer dans telle femme qu'on lui désigne » (1).

Il semble donc que le culte primitif des pierres, orienté par des circonstances diverses, donna naissance à une sorte de sacrement magique propre à procurer la fécondité. Le semblable engendre le semblable, la pierre dont la forme rappelait les organes de la conception, voire ceux de la nutrition de l'enfant fut censée étant donné son caractère divin, pouvoir combattre la stérilité.

Ces conceptions premières et les pratiques qu'elles comportaient survécurent dans différentes grandes religions qui absorbèrent les vieux cultes naturalistes. Mais, chose remarquable, tandis que les pratiques se perpétuaient d'une façon presque immuable, la mentalité des nouveaux dévots s'étant modifiée, les idées magiques perdant de plus en plus leur signification et leur clarté, des mythes naquirent, destinés à fournir aux mêmes gestes une explication nouvelle.

Nos contes de vierges ou de femmes ayant enfanté par le contact de ces pierres divines représentent un moment du rythme alternatif par lequel s'engendrent les rites et les mythes.

Il est très probable que les empreintes aux-

(1) A. VAN GENNEP. *Mythes et Légendes d'Australie*, Paris, 1905, in-8°, p. XLVIII-XLIX.

quelles font allusion les trois récits asiatiques que nous avons rapportés ne sont pas des cavités informes, mais de ces sortes de sculptures qu'on appelait Buddha-pàda (pieds de Bouddha).

Les Singhalais, les Birmans, les Siamois se vantent les uns et les autres de posséder une ou plusieurs empreintes du pied du Bouddha. Ces sortes de marques étaient à peu près innombrables chez les Singhalais. « Comme le Tathâgata (Bouddha) selon la tradition, avait visité la plus grande partie de la presque-île, la crédulité des fidèles ou le charlatanisme des religieux signalait dans une foule de lieux les traces de son passage. C'était ordinairement sur des pierres qu'elles étaient empreintes, et la plus célèbre était celle du pic d'Adam, dans l'île de Ceylan, où le Bouddha certainement n'est jamais allé. On l'appelait Çrêpâda ou Prahat, c'est-à-dire le pied bienheureux.

Le roi Açoka passait pour avoir fait élever des stouâpas dans tous les lieux où le Bouddha avait laissé la trace de ses pas ; et l'on conçoit dès lors comment la tradition avait pu porter le nombre de ces stouâpas à quatre-vingt-quatre mille, qu'on appelait aussi les quatre-vingt-quatre mille édits de la loi » (1).

(1) J. BARTHÉLÉMY SAINT-HILAIRE. *Le Bouddha et sa re-*

M. L. Fournereau affirme que l'empreinte du Pic d'Adam était une cavité informe (1). M. L. Feer déclare qu'elle n'a été l'objet d'aucune étude (2). Mais Sir John Davy qui l'avait vue, écrivait à Sir Humphrey Davy, qu'il soupçonnait le pied bienheureux d'être un ouvrage de l'art (3).

De tous temps, cette empreinte fut l'objet d'un pèlerinage, non seulement des Çivaïtes qui la rapportent à Çiva, des Vichnouïtes qui l'attribuent à Rama, des Musulmans qui y reconnaissent le pas d'Ali; mais des chrétiens qui y vénèrent le pas d'Adam ou de saint Thomas (4). D'après une inscription gravée sur le Buddhapâda de Sukhôdaya reproduite par M. Fournereau (5), ce dernier pas de

ligion, Paris, 1866, in-12, p. 295-296. — Fa-Hien, le pèlerin chinois (399-414 ap. J.-C.) admet sans hésiter, d'après les traditions locales que Fo, le Bouddha est venu à Sinhala, et qu'il y a laissé deux empreintes de ses pieds sacrés, l'une au nord de la ville royale et l'autre sur le fameux pic d'Adam qui a près de 2.000 mètres de hauteur. J. BARTHÉLÉMY SAINT-HILAIRE. *Loc. cit.*, p. 321.

(1) LUCIEN FOURNEREAU. *Le Siam ancien*, Paris, 1895, in-4°, I, 243.

(2) L. FEER. *Le Buddhapâda* dans L. FOURNEREAU. *Le Siam ancien*, P., 1895, in-4°, I, 287.

(3) E. SALVERTE. *Des Sciences Occultes*, 1829, in-8°, I, 28.

(4) *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, 1892, p. 45.

(5) L. FOURNEREAU. *Le Siam ancien*, Paris, 1895, in-4°, pl. LXVIII.

Bouddha serait une copie du pied sacré du Pic d'Adam (1). S'il en était vraiment ainsi, ce qui est fort douteux, l'empreinte du Pic d'Adam serait un ouvrage de l'art analogue aux pieds gravés que l'on rencontre chez les Birmans et les Siamois.

L'empreinte birmane de Mea-day a été dessinée par le peintre qui accompagnait l'ambassade du major Symes. C'est un véritable tableau hiéroglyphique (2).

Nous connaissons quatre desseins d'empreintes siamoises : celle de Phra : bat, près de Lophaburi qui nous a été donnée par Baldaeus et le colonel Low (3); celle qu'a publiée Alabaster, en 1871, photographie du fac-simile conservé dans le grand temple Vât-phô, à Bangkok (4); celles qu'a reproduites M. Fournereau, toutes deux conservées à Bangkok, l'une déjà citée, conservée dans un kuti (cellule de moine) du Vât-Vang-nâ, l'autre dans le Mondob (ou pavillon) de la même pagode (5).

(1) L. FOURNEREAU. *Loc. cit.*, I, p. 242-245 et 249-254.

(2) SYMES. *Relation de l'ambassade anglaise envoyée dans le royaume d'Ava*, Paris, an IX (1800). Atlas. pl. VI. Sur les figures ou signes de cette image, voir L. FEER, dans L. FOURNEREAU, *loc. cit.*, I, p. 303-304.

(3) *Transactions of the Royal Asiatic Society*, T. III.

(4) ALABASTER. *The Phrabat or siamese foot print of Buddha* dans *The Wheel of the Law*, 1871, p. 92-112.

(5) L. FOURNEREAU. *Le Siam ancien*, T. I, pl. XXI et p. 103.

Ces divines empreintes sont fort différentes les unes des autres soit par leur taille (l'une d'elle mesure 1 m. 05 sur 0 m. 58), soit par les nombreux signes dont elles sont ornées. Ces signes, d'après une vie de Buddha publiée par Alabaster, devraient être au nombre de 108. Plusieurs d'entre eux et spécialement les principaux ont une signification solaire (1). Ils donnent à penser que la plupart de ces empreintes sont d'origine liturgique. On a trouvé à Lesbos et ailleurs sur des plantes de pieds humains figurés en relief, des dédicaces qui attestent que ce sont des ex-voto. M. Salomon Reinach pense que les plus anciens monuments de ce genre servaient à commémorer des Théophanies (2). Je crois que les pas du Bouddha, presque tous primitivement attribués à Vichnou (3) ont dû être gravés dans une intention magique : les prêtres et les fi-

(1) GOBLET D'ALVIELLA. *La migration des Symboles*, Paris, 1892, in-8°, p. 82. Sur les signes du Buddhapâda, on doit voir L. FEER, dans L. FOURNEREAU, *Le Siam ancien*, I, p. 290-309.

(2) S. REINACH. *Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires* dans *Revue archéologique*, 1893, 3^e série, T. XXI, p. 338.

(3) SÉNART. *La légende du Bouddha* dans *Journal asiatique*, Paris, 1873, T. II, p. 278, et 1875, T. IV, p. 120-121. — Les mythes du bouddhisme dérivent, pour la plupart, du Vichnouïsme populaire, cfr. E. SÉNART. *Les Origines bouddhiques* dans *Conf. au Musée Guimet*, Paris, 1907, in-12, p. 146.

dèles aux époques extrêmes de la course du soleil venaient sans doute les fouler dans le but de hâter les pas du fécondateur céleste (1). Plus tard, dans les pèlerinages dont ils furent l'objet, les femmes stériles vinrent y marcher pour obtenir des enfants.

Il existe dans notre Bretagne un grand nombre d'empreintes de pieds de saints qui sont un but de pèlerinages. Les habitants des environs du Croisic viennent encore rouler leurs enfants sur un rocher où l'on remarque l'empreinte du pied de saint Goustan. Eux-mêmes font trois fois le tour de la chapelle du saint en portant leurs enfants sur les bras. Cette double pratique réussit, paraît-il, à faire marcher les enfants tardifs (2). « A Ménéac, on montre trois vestiges que les pieds de la sainte Vierge ont imprimés sur une roche et quand les petits enfants tardent trop à marcher, on leur met les pieds dans ce creux » (3).

(1) Les trois pas de Vichnou dont parle la mythologie védique, font sans doute allusion aux mouvements du soleil. GOBLET D'ALVIELLA. *Loc. cit.*, p. 81. Certaines traditions populaires du jour de la Saint-Jean, permettent de supposer qu'il s'agit des pas décisifs du soleil aux solstices ou aux équinoxes.

(2) P. SÉBILLOT. *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1897, in-12, p. 29-30.

(3) P. SÉBILLOT, *Loc. cit.*, p. 42.

Le contact du pied-empainte devait faire marcher les enfants, c'est dans la logique de la magie sympathique. Mais comment expliquer l'action fécondante des empreintes de pied bouddhiques ? Nous l'avons déjà indiqué. Ces monuments d'art représentent un moment beaucoup plus tardif du culte rendu aux pierres, celui où il est associé déjà au culte du soleil. Après avoir hâté les pas ou la naissance du soleil, ils ont servi sans doute à rendre moins tardives ou même à produire des naissances humaines. C'est donc encore par un raisonnement analogique, digne du précédent, que les dévots en sont venus à cette pratique. Enfin, des pèlerines princières ou royales ont cru ou fait croire que le dieu dont elles avaient foulé la trace, non seulement leur avait accordé un fils, mais qu'il en était véritablement le père. Au reste, un dernier fait va mettre hors de doute la probabilité de la pratique bouddhique et par suite de toute cette déduction :

Près de la source de la Groesbeeck à Spa, il existe une empreinte du pied de saint Remacle. Les femmes stériles y vont faire des neuvaines durant lesquelles elles rendent une visite quotidienne à la châsse du saint et boivent chaque matin un verre d'eau de la Groesbeeck. En buvant, elles doivent avoir soin de

placer leur pied dans l'empreinte du pied du saint (1).

(1) WOLF. *Niederlandische Sagen*, Leipzig, 1843, p. 227, et *Bulletin de Folklore*, 1893, London, II, 82. Au village de Fours, dans les Basses-Alpes, on appelait Pierre des épousées un rocher de forme conique vers lequel le plus proche parent du mari conduisait l'épouse après la cérémonie religieuse; il l'y asseyait lui-même, en ayant soin de lui faire placer un pied dans un petit creux de la pierre que l'on disait avoir été pratiqué exprès, quoi qu'il soit fait par la nature. C'est dans cette position qu'elle recevait les embrassements de toutes les personnes de la noce. GARCIN. *Dict. de Provence*, T. I, p. 486. Le jeune homme ou la jeune fille qui veut se marier dans l'année n'a qu'à placer son pied dans l'empreinte du pied de saint Martin qui se voit sur un rocher de la commune de Cinais, près de Chinon. P. SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, I, p. 404.

Les théogamies aquatiques et le culte des eaux

Parmi les tribus tartares, les Kirghises noirs prétendent descendre d'une princesse qui se serait trouvée enceinte pour s'être baignée dans un lac. Cette innocente, chassée de sa tribu aurait été recueillie avec son fils par le khān d'une tribu voisine dont elle serait devenue l'épouse (1).

« Les Guèbres ou Gaures, raconte Tavernier, donnent trois enfants à leur prophète Ebrahim (= Abraham ou Zoroastre) mais qui ne sont pas encore de ce monde, bien que leurs noms leur aient déjà été donnés. Ils disent que ce prophète Ebrahim passant une rivière, miraculeusement sans bateau, trois gouttes de sa semence tombèrent dans l'eau et qu'elles sont conservées là jusqu'à la fin du monde ;

(1) GIRARD DE RIALLE. *Mémoire sur l'Asie centrale*, Paris, 1875, p. 80.

que Dieu enverra une fille fort chérie de lui et que, par la réception de la première goutte de la semence, elle deviendra grosse du premier enfant, qu'ils nomment par avance : Oushider. Il fera son entrée dans le monde avec grande autorité, fera recevoir la loi que son père Ebrahim avait apportée et prêchant avec éloquence, la confirmera par plusieurs miracles. Le second qui s'appellera : Oushiderma, sera conçu de la même façon. Il secondera les desseins de son frère et, l'assistant dans le ministère de la prédication pour aller prêcher par tout le monde, fera arrêter le soleil pendant dix jours pour obliger le peuple, par ce miracle, à croire ce qu'il annoncera (1). Le troisième sera conçu de la même mère comme les deux autres et s'appellera Senoïet-Hotius. Il viendra au monde avec plus d'autorité que ses deux autres frères, pour achever de réduire tous les autres peuples à la religion du prophète. Ensuite de quoi, se fera la résurrection universelle » (2).

(1) Voltaire voyait dans Oushiderma le prototype de Josué, cfr. *Introd. à l'Essai sur les mœurs*, art. *Abraham*. On retrouve ces trois personnages sous d'autres noms dans l'Avesta : C. DE HARLEZ. *Avesta*, Yest., XVIII, ch. XXVII, § 126, Paris, 1881, in-8°, p. 502. — REV. D' MILLS dans *Nineteenth Century*, Jan. 1894, p. 51. — *The Sacred Books of the East*, édit. by Max Muller, Oxford, 1874-94, T. IV, p. LXXIX; V. 143 note, 144; XXIII, 195, 226, 307.

(2) TAVERNIER. *Voyages*, Rouen, 1724. T. II, p. 95-96.

Cette légende est déjà fort imprégnée d'esprit rationaliste : elle n'admet plus la fécondation par un simple bain, et il y faut une semence humaine : La conservation, dans l'eau, d'une semence animale nous paraît, il est vrai, aujourd'hui, presque aussi invraisemblable que le premier miracle ; mais il n'en fut pas ainsi sans doute pour l'inventeur de notre conte. Aristote, dans ses *Problèmes*, rapporte qu'une femme fut fécondée pour s'être baignée dans une cuve d'où venait de sortir un homme. Albert le Grand (*De secretis mulierum*) ne met pas en doute la réalité du fait et il l'explique (1). Averroës rapporterait un fait analogue (2).

Peut-on rattacher ces légendes à d'anciennes pratiques rituelles ? — Peu de cultes furent

(1) Je cite ici ces deux auteurs d'après DE CHARENCEY ; mais je n'ai pu retrouver ni le passage d'Aristote, ni celui d'Albert le Grand. — En revanche, voici ce que je lis dans un petit volume intitulé : *Aristotelis aliorumque Problemata*, Amstelodami apud Janssonium, 1643, in-18, p. 99 : Averroës, secundum Colligat capite decimo, dicit : Fuit quædam puella in balneo, ubi sperma jactum fuit, et illa puella ab attractione seminis concepit et peperit.

(2) HARTLAND. *The Legend of Perseus*, London, 1894, in-12, I, 134-135, d'après BROWNE. Je n'avais pas sous la main le texte anglais de Browne, mais une traduction française de 1733. Je n'y ai pas trouvé la discussion de l'opinion d'AVERROËS ; mais elle a été examinée et défendue dans un curieux petit livre intitulé : *Arcana Microcosmi : or the hid Secrets of Man's Body discovered*, By A. R., London, 1652.

aussi répandus que le culte des eaux : il n'est pas une source, pas une rivière, pas un fleuve qui n'ait été considéré comme un dieu, et, parmi les vertus divines qu'on leur attribuait, en première ligne, était la fécondité. Sans eau, les prairies, les champs, les bois, les forêts ne sauraient vivre ; la sécheresse entraîne l'arrêt de toute vie végétale. Que deviendraient sans eau les bêtes et les hommes ? L'eau est l'un des principes essentiels de la vie. Elle n'a qu'à tomber et à s'épandre pour qu'aussitôt l'on voie l'herbe croître et couvrir la terre d'un tapis de verdure, les champs prospérer, les arbres s'empanacher de feuilles et déployer la houle verte de leurs cimes. Au spectacle éternel de cette admirable fécondité de la nature, due presque tout entière aux mille sources des eaux, toutes divines, comment les premières âmes religieuses qui raisonnaient à peu près exclusivement par analogie, n'eussent-elles pas conclu que cette eau sacrée devait rendre fécondes les femmes aussi bien que les plantes ?

Au reste, il n'est pas nécessaire pour nous de procéder inductivement dans cette recherche sur l'origine d'une telle croyance. D'innombrables pratiques anciennes et modernes témoignent de cette confiance, en la vertu des eaux. Au Panjab, les femmes sans enfants vont se plonger dans le puits où fut jeté Pû-

ran, le Joseph du pays (1), convaincues que ce bain les rendra grosses. Chez les anciens Grecs, nombre de sources et de fleuves sont réputés pour leur vertu contre la stérilité. Le Dr Ploss cite divers auteurs classiques qui réclament ce titre pour la rivière Elatus, la source de Thespie dans l'île d'Hélicon, la source voisine du temple d'Aphrodite sur l'Hymette, et les sources chaudes de Sinuessa (2). Au pied d'une colline à Athènes existe un siège taillé dans le roc, tout au bord d'une rivière. Les femmes athéniennes s'y asseyaient, et, de là, se laissaient glisser dans le ruisseau, en invoquant le secours d'Apollon pour les couches prochaines (3).

En Troade, le fleuve Scamandre (4) avait un temple et des sacrificateurs. Toutes les filles du pays, la veille de leurs noces, se baignaient dans ses eaux et lui offraient leur virginité.

(1) Ce puits est situé sur la grande route, entre Siâlkot et Kalowât, cfr. TEMPLE (Captain R. C.), *The legends of the Panjâb*, Bombay, sd., T. I, p. 2. — Sur Pûran, voir HARTLAND. *The Legend of Perseus*, London, 1894, I, 106.

(2) PLOSS. *Das Weib in der Natur und Volkerkunde*, Leipzig, 1891.

(3) BERENGER-FÉRAUD. *Traditions et Réminiscences populaires de la Provence*, Paris, 1886, in-8°, p. 201.

(4) Les anciens expliquaient par des légendes pourquoi ce fleuve avait été ainsi baptisé, mais toutes insistaient sur le caractère sacré qu'on lui attribuait. PLUT. *Questions grecques*, 41, et PSEUDO-PLUT. *Sur les dénominations des fleuves*, XIII, 1-4.

Que nous soyons en présence d'un rite de fécondité, on en peut juger par les abus qui se greffèrent sur cette superstition (1).

Les légendes confirment les mêmes pratiques en Asie. Dans la mythologie hindoue, Parvati, épouse de Siva, justifie l'irrégularité de sa propre naissance en disant qu'elle est le fruit d'un bain et qu'elle naquit de Ganesa, sans aucune autre intervention (2). En Amérique, quelques tribus d'Algonquins expliquaient l'apparition de l'espèce humaine de la plus curieuse façon. Deux jeunes femmes (antérieures évidemment à l'apparition de notre race) s'étant baignées dans la mer se trouvèrent enceintes l'une d'une fille, l'autre d'un garçon, père et mère de tous les hommes (3).

(1) Une aventure qu'ESCHINE rapporte dans ses *Lettres*, donne à penser que les prêtres, à l'occasion, jouaient ou faisaient jouer le rôle du dieu qui était censé daigner parfois sortir de ses roseaux. Il prenait alors la jeune fille par la main et la conduisait dans sa grotte. Voici d'ailleurs son récit : « Callirhoé, jeune fille d'une rare beauté, était allée, selon la coutume, offrir sa virginité à Scamandre. Un jeune homme qui l'aimait depuis longtemps et sans espérance, fit si bien par son stratagème qu'il reçut ce qui était destiné au fleuve. Quelques jours après, Callirhoé ayant aperçu dans la rue ce jeune homme, le montra à ceux qui l'accompagnaient et dit ingénument que c'était là le fleuve Scamandre. Ce discours découvrit la fourberie et le téméraire qui avait rempli l'office du dieu n'évita que par une fuite rapide le châtement qu'on lui destinait. »

(2) PLOSS. *Das Weib in der Natur und Volkerkunde*, Leipzig, 1891, p. 436.

(3) FEATHERMAN. *Social History of the Races of Mankind*, London, 1881-91, T. IV, p. 80.

Les hommes d'une tribu mentionnée par Garcilaso de la Vega déclaraient descendre de la mer (1). « De même que bien d'autres dieux ou héros Yehl a une naissance miraculeuse. Sa mère, une jeune femme thlinkit, dont les fils ont tous été tués, rencontre un dauphin bienveillant qui lui dit d'avaler un caillou et un peu d'eau de mer. La naissance de Yehl est le résultat de cette opération » (2).

Le vieux monde enfin, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, nous offrent des pratiques semblables et des croyances qui ne sont pas moins explicites. « Dans la province de Fez, au Maroc, il y a un lieu sacré qu'on appelle : Aïn-el-Djenoun (la fontaine des génies) où se trouvent les ruines d'un temple païen, et où les musulmans continuent d'aller en pèlerinage. Les hommes s'y rendent pour faire œuvre pie ou assurer leur entrée au paradis; les femmes y vont pour avoir des enfants. Pendant les cérémonies qui ont lieu dans le jour, les deux sexes y sont rigoureusement séparés (sans doute à cause des bains); mais pendant les fêtes de la nuit, il y a une promiscuité qui fait qu'à un moment donné l'obscurité permet les

(1) A. LANG. *La Mythologie*, Paris, 1886, in-12, p. 48, d'après l'Histoire des Incas. D'autres références sur Yehl, dans HARTLAND. *The Legend of Perseus*, I, 112-113. — A. LANG. *Mythes, Cultes et Religions*, p. 368.

(2) A. LANG. *La Mythologie*, p. 106.

rencontres les plus hasardées (1). Un cas parallèle est celui de la source Burmal er Raba à Sidi Mecid, près de Constantine, en Algérie, fréquentée à la fois par les Juives et les Maures pour la guérison de la stérilité. Chaque femme égorge un poulet noir devant la porte de la grotte, offre en outre une petite bougie et un gâteau de miel, prend un bain et part assurée du prompt accomplissement de ses souhaits. Il n'est pas douteux que nous ayons bien affaire ici à quelque survivance, puisque les sacrifices sont étrangers à l'Islam (2). La Nature divinisée est représentée chez les Yorubas de la côte ouest-africaine par une femme enceinte, l'eau qui a séjourné dans son temple est sacrée et très propre à assurer des enfants ou à faciliter les couches laborieuses (3). Une tradition des Zoulous rapporte que les filles d'un roi s'étant baignées dans le creux d'une rivière, la plus jeune d'entre elles, presque une enfant, sortit de l'eau la poitrine aussi gonflée que celle d'une femme. Sur l'avis du conseil des anciens, elle fut chassée d'entre les siens et après avoir erré d'une tribu à l'autre, elle

(1) BÉRENGER-FÉRAUD. *Superstitions et Survivances*, Paris, 1890, in-8°, III, 344.

(2) HARTLAND. *The Legend of Perseus*, I, 168.

(3) PLOSS. *Das Weib*, 436, 437, 438, 439.

mit au monde un fils qui devint un sage docteur (1).

« Près d'Altena, en Prusse, aux environs du lieu nommé Klusa, se trouve la source de Saint-Einhard, qui attire beaucoup de pèlerins, le lundi de Pâques. Jadis, on attribuait à l'eau de cette source la vertu de féconder les femmes. Une cérémonie religieuse donnait à cette idée une espèce de sanction; mais aujourd'hui, on n'en parle plus qu'en plaisantant » (2).

La cérémonie religieuse à laquelle fait allusion le D^r Coremans, semble s'être pratiquée fort généralement en Gaule et en Germanie. Elle avait lieu un peu avant ou un peu après Pâques; mais le plus souvent le quatrième dimanche du Carême. On se rendait aux fontaines en chantant l'introït *Lætare Jerusalem*, on buvait de leur eau, on cueillait les fleurs de leurs bords : c'est ce que l'on appelait faire ses fontaines (*facere suos fontes*) ou célébrer le dimanche des fontaines (3).

(1) CALLAVAY. *Nursery Tales, Traditions and Histories of the Zulus*, London, 1868, I, 335.

(2) D^r COREMANS. *La Belgique et la Bohême*, Bruxelles, 1852, in-8°, I, 55.

(3) J. QUICHERAT. *Procès de condemn. et de réhabilit. de Jeanne d'Arc*, Paris, 1841, in-8°, table V° : Fontaine. — DE MIRVILLE. *Des Esprits*, Paris, 1863, in-8°, I, 216, note 2. — Cet auteur catholique justifie cette pratique par des textes des pères, affirmant que les anges président à la terre, à l'eau et au feu.

Lorsque les sources propres à faire cesser la stérilité étaient accompagnées d'idoles ou d'autels païens, on s'est ordinairement contenté d'attribuer à un saint la présidence et l'efficacité des anciens rites que l'on continua de pratiquer, mais désormais en son honneur.

« Dans un mur de l'oratoire de Gamay (commune de Saint-Sernin-du-Bois), bâti près d'une source, est encastré un autel antique orné de deux personnages, dont l'un représente un adolescent portant une coupe et l'autre une jeune fille sortant de l'eau et essuyant sa chevelure » (1).

N'est-ce point là une représentation de la scène rituelle qui avait lieu jadis dans la piscine aménagée près du compitum (chapelle ouverte) qu'on y a retrouvée? Tout porte à le croire.

« On a décoré ces personnages de noms chrétiens et on les appelle saint Ploto et saint Fre-luchot. La chapelle (qu'on y a construite) est sous le vocable du premier, et lorsqu'on s'y rend en pèlerinage, on s'arrête à la fontaine du bon saint qui porte aussi le nom de saint Ploto et que les paysans ont surmonté d'un crucifix. *Les villageoises grattent la statue de*

(1) ABBÉ L. MORILLOT. *Monuments du Paganisme en Bourgogne*, dans *Bulletin d'Hist. et d'Arch. du diocèse de Dijon*, 1891, p. 217.

saint Freluchot, recueillent la poudre provenant du grattage et la mêlent à de l'eau qu'elles boivent pour devenir fécondes » (1).

Une fontaine située près d'Orange avait la propriété de mettre fin à la stérilité des femmes qui buvaient de ses eaux. Et, chose remarquable, on vénérât dans une église de la même ville (placée, je crois, sous le même vocable que la fontaine) un énorme phallus de cuir muni de ses appendices (2).

Dans certains temples de l'Inde, les prêtres arrosent le *linga* (3) avec l'eau puisée dans le Gange ou dans quelque autre rivière sacrée; l'eau, devenue ainsi doublement lustrale et bénite, est recueillie par les fidèles. Cette coutume existe encore aujourd'hui au Siam, pour

(1) ABBÉ L. MORILLOT, *Loc. cit.*, p. 218.

(2) Ce phallus était probablement un ancien ex-voto; il ne fut détruit qu'en 1562, lorsque les protestants ruinèrent l'église. *Confession de Sancy*, liv. II, chap. II. De nos jours, les dévotes stériles continuent d'aller boire aux eaux de la fontaine.

(3) Le *linga* est une image de l'organe viril, mais sans prétention au réalisme... Il se rencontre partout dans l'Inde; l'estimation populaire porte le nombre de ces images à trente millions. La liste des douze principaux lingas varie avec les pays et les sectes.

L'origine de ce culte phallique est très controversée. Des missionnaires et des savants, choqués par ce qu'ils nomment l'abominable obscénité du *linga*, ont à cœur d'en attribuer l'origine aux peuplades anaryennes, en désaccord avec les

les cérémonies royales ; l'eau employée est quelquefois parfumée ; les fidèles s'en touchent le front et d'autres parties du corps, les fervents même la boivent (1).

Ce sont surtout les femmes qui vont adorer le linga et boivent l'eau sacrée dont on l'a arrosé, et il n'est pas douteux que ce soit tout spécialement dans un but d'obtenir progéniture : le linga symbolise en effet la puissance créatrice du dieu.

Ces quelques exemples témoignent suffisamment de la vertu fécondante que l'on a longtemps continué d'attribuer aux fontaines et aux eaux sacrées. La plupart du temps, le rite du bain avait été remplacé par celui de la coupe. Mais le premier s'est pourtant maintenu dans certains cas : Sainte Verena, pour s'être baignée dans le Verenenbad à Baden, dans l'Argau, lui a conféré par là même la

faits. Le linga est adoré tantôt seul, tantôt associé à la *yoni* qui représente l'organe féminin et symbolise l'énergie du dieu; cependant il est d'ordinaire érigé sur un socle circulaire à moulures fines qui représente la *yoni*. Une rigole de somasûtra (filet de nectar) creusée sur la *yoni* est destinée à recueillir et à déverser l'eau des ablutions.

D'ailleurs le linga, non plus que la *yoni*, n'éveillent chez les Hindous d'idée obscène et l'érotisme, si développé dans les sectes Vichnouïtes et tantriques n'a pas envahi au même degré toutes les branches du Civaïsme. » L. FOURNEREAU. *Le Siam ancien*, Paris, 1885, T. I, p. 122, note 1.

(1) L. FOURNEREAU. *Loc. cit.*, p. 123-124 et pl. XLI.

vertu de féconder les femmes qui s'y baignent dans ce but (1).

Nul n'ignore qu'au jour de la Saint-Jean on se baignait aux sources et aux fontaines pour obtenir du saint les faveurs les plus diverses et en particulier la grâce de la fécondité (2). De très anciens rites solaires pratiqués en ce jour et sur lesquels nous n'avons pas à nous arrêter ici, prouvent qu'on pensait primitivement que le soleil, arrivé alors à son apogée, devait avoir communiqué à toutes les sources une vertu prolifique merveilleuse.

L'Eglise essaya tout d'abord de supprimer le vieux rite du bain et d'anéantir, avec cette pratique, les diverses croyances païennes qui en fournissaient l'explication. Voici dans ce but l'histoire qui avait été imaginée. Comme la veille du 24 juin on allumait de grands feux où l'on jetait toutes sortes d'objets impurs, l'Eglise laissait croire que c'était afin d'incommoder, par leur fumée épaisse, les dragons

(1) KOHLRUSCH. *Schweizerisches Sagenbuch*, Leipzig, 1854-56, I, 324. La tradition tenait bon pour la nécessité du bain. La mère du héros gaélique Aedh Slaine but inutilement d'une eau bénie à fin de fécondation, elle ne put obtenir un fils avant de s'en être lavée. HARTLAND (E. S.). *The Legend of Perseus*, I, 117, 118; 169. Dans certains contes, on voit employer à la fois le rite du bain et celui de la coupe. A. LANDES. *Contes Tjames*, Saïgon, 1887, in-8°, p. 9.

(2) Von WLISLOCKI. *Wolksgl. Siebenb. Sachs.*, 75, 152.

volants qui emplissaient l'air à cette époque. « Excités au plaisir par la chaleur de la saison, affirme Durand, ils laissaient souvent tomber leur sperme (spermatizabant) dans les puits et les fontaines ; ce qui corrompait les eaux » (1). N'était-ce pas autoriser à entendre qu'en se baignant ce jour-là les femmes risquaient d'enfanter non point par la grâce de Saint-Jean, mais de la semence de quelque démon ?

Mais il ne semble pas que ce conte ait produit l'effet qu'on en espérait. En certains lieux, on avait préféré christianiser l'ancienne coutume tout en s'efforçant comme ailleurs de remplacer le rite du bain par celui de la coupe. Sur l'extrême frontière du département de l'Allier, dans la commune de Saint-Janvier, (arrondissement de Montluçon) il existe un oratoire de saint Jean et saint Remi. Le 23 juin, les femmes infécondes, les jeunes gens des deux sexes, s'y rendaient jadis de trois à quatre lieues à la ronde. On y passait la nuit pêle-mêle dans le désert. Le lendemain 24, on faisait des stations, des offrandes et on buvait le *saint vinage*. Ce breuvage, composé de l'eau de la fontaine de Saint-Jean et d'un peu de

(1) DURAND. *Rational*, L. VII, ch. XIV, Trad. BARTHÉLÉMY, V, 62-63.

vin, passait pour un puissant agent de fécondité (1).

Après tous ces exemples, personne ne doutera que les païens aient jadis attribué au rite du bain, et, spécialement en certain jour de l'année, une vertu fécondante. Il est donc très légitime d'admettre que les deux légendes que nous avons rapportées au début de ce chapitre ne sont que des exégèses tardives de pratiques analogues. Le rite n'a-t-il point pour effet ordinaire d'engendrer des mythes?

(1) DULAURE. *Des divinités génératrices*, 2^e éd., Paris, 1825, in-8°, p. 287-288. Le Saint Vinage n'acquerrait toute sa vertu que par la bénédiction d'amour de saint Jean l'Évangéliste et à condition qu'elle eut été prononcée par un prêtre.

III

Pratiques fécondantes du culte des plantes

Totems végétaux

Théogamies phytomorphiques

Totémisme. — Les sociétés sauvages sont fondées sur une croyance qu'on appelle le totémisme (1). Leurs membres ne voient pas de démarcation bien nette entre les êtres animés et les choses inanimées; aussi n'hésitent-ils pas à imaginer des liens de parenté entre eux et les objets les plus divers. Ils considèrent

(1) Sur le totémisme on peut consulter : E. B. TYLOR. *La civilisation primitive*, Paris, 1878, in-8°, II, 245-275. — A. REVILLE. *Les Religions des peuples non civilisés*, Paris, 1883, in-8°, I, 242 et suiv. — J.-G. FRAZER. *The Golden Bough*, 1890, II, 350-358. — A. LANG. *Mythes, Cultes et Religions*, Paris, 1896, in-8°, p. 57 et suiv. — J.-G. FRAZER. *Le Totémisme*, Paris, 1898, in-12. — E. DURKHEIM. *Sur le Totémisme* dans *Année Sociologique*, T. V, Paris, 1902, in-8°. — S. REINACH. *Mythes, Cultes et Religions*, Paris, 1905, in-8°, I, p. 9-85. — J.-G. FRAZER. *The Beginnings of Religion and Totemism among the Australian aborigines* dans *Fornightly Review.*, juillet-septembre 1905, p. 151-162, p. 452-467. — A. LANG. *The secret of Totem*, London, 1905.

comme leurs frères, leur père ou leur mère, les animaux, les plantes, le soleil, la lune et les étoiles, le vent et la pluie, et d'autres êtres même dont la parenté avec nous semble encore, s'il est possible, plus étrange. Il ne faut point croire toutefois que ce soit là une extension de la famille à tous les êtres de l'univers à la fois. Chaque clan a son totem, auquel il est étroitement allié. Parfois le même clan a plusieurs totems; mais le nombre en est ordinairement fort limité.)

Plantes anthropogéniques. — Cette croyance étrange d'où découlent la plupart des règles sociales du mariage et de la vie familiale chez les primitifs a naturellement fait inventer des filiations extraordinaires : c'est d'elle que dérive l'idée des arbres anthropogéniques ou producteurs d'hommes.

« Une épigramme grecque de Zona nous apprend que les anciens Hellènes appelaient les chênes *premières mères*... En Allemagne, les petits enfants se croient sortis d'un arbre creux ou d'une vieille souche. Mais tous les arbres ne sont pas, d'après la tradition populaire, également propices à la génération des hommes; ces arbres doivent avoir un caractère à peu près sacré... Dans le *Bundehesh* (1), le pre-

(1) *The Bundahesh*, ch. XV, 2; WINDISCHMANN. *Zoroastri-
sche Studien*, p. 212.

mier couple Mashya et Mashyâna serait né sous la forme d'un pied de rhubarbe — rîvâs (*Rheum ribes*); — dans l'*Edda*, ils sortent du frêne et du tremble; dans le *Vishnu purâna* (1), une nymphe est appelée fille des arbres (2).

Au quatorzième siècle, Odoricus de Frioul, en arrivant dans le Malabar, entendit parler de certains arbres qui, au lieu de fruits, produisaient des hommes et des femmes. Le colonel Yude a trouvé la même tradition chez les Arabes » (3). Parmi les tribus de Melbourne, on raconte que le premier homme naquit du mimosa (4).

En France, les enfants pensent être sortis d'un chou; on peut dire de ce légume qu'il fut leur père. Les petits Anglais descendent du persil (5).

Origine du totémisme. — Ces idées mythiques de filiation et de paternité entre hommes et végétaux supposent évidemment une singulière théorie de la conception; mais cette théorie elle-même dérive-t-elle du totémisme ou bien l'a-t-elle engendré? S'il fallait en croire M. Frazer, dont l'autorité est grande, le to-

(1) *Vishnupurâna*, I, 15.

(2) A. DE GUBERNATIS. *Mythologie des Plantes*, I, 39-40.

(3) A. DE GUBERNATIS. *Mythologie des Plantes*, I, 42.

(4) A. VAN GENNEP. *Mythes et Légendes d'Australie*, Paris, 1905, in-8°, p. 14.

(5) HARTLAND. *The Legend of Perseus*, I, 154, note 1.

témisme tout entier dériverait d'une fausse idée de la conception. La mère, chez le primitif, ignorant la cause réelle de la grossesse, l'attribue à son alimentation ; l'être qu'elle conçoit, c'est celui qu'elle a mangé, de là ce caractère des totems d'être, pour la plupart, des objets comestibles (1). Cette manière de voir a un défaut capital. C'est de supposer (car rien n'est moins démontré) que les tribus telles les Aruntas d'Australie où l'efficacité propre du coït semble inconnue, représentent le stade le plus arriéré de l'humanité vivante (2). Elle en a un autre qui me semble non moins grave. On suppose, en effet, comme certain que les Aruntas ignoraient l'efficacité du coït ; mais rien n'est moins prouvé. C'est peut-être le cas d'un individu isolé ; mais ce ne saurait être celui de la majorité de cette tribu du centre. Elle est avoisinée à l'est, au nord, au sud et au sud-est de tribus qui sont très renseignées à ce sujet. Une tradition Dieri sur l'origine des hommes se termine par ces mots : Enfin, il leur fit des organes sexuels pour assurer leur

(1) J.-G. FRAZER. *The beginnings of Religion and Totemism among the Australian Aborigines* dans *Fortnightly Review*, juillet-septembre 1905, p. 456. Cette théorie à laquelle bien auparavant inclinait M. HARTLAND, *Loc. cit.*, I, 72, 148, 180-181, a été adoptée par A. VAN GENNEP, cfr. *Mythes et Légendes en Australie*, p. LXII et p. XCVIII.

(2) MARCEL MAUSS. *Compte Rendu de Frazer* dans *Année Sociologique*, T. IX, Paris, 1907, in-8°, p. 225-226.

race (1). La tribu de la rivière Proserpine conte que les parties sexuelles mâles ont été faites de racine de Pandanus (2); or, nous savons par ailleurs que la même tribu est persuadée que l'introduction de la racine de Pandanus dans le sein d'une femme la rend enceinte (3). Nous pourrions relever chez les mythograpnes de l'Australie vingt autres témoignages analogues.

Comment serait-il possible que les Aruntas ignorent la valeur du coït, alors qu'ils sont en perpétuelles relations avec des tribus qui la connaissent?

Enfin, les totems non comestibles sont fort nombreux et nul n'oserait essayer d'établir que ceux-ci sont tous postérieurs aux totems comestibles et copiés sur ceux-là.

Quelle que soit l'origine du totémisme, il ne me paraît pas douteux qu'il soit antérieur aux croyances relatives aux naissances surnaturelles, ou tout au moins qu'il en soit indépendant.

Dans l'hypothèse de MM. Hartland, Frazer et Van Gennep, les pratiques dont on atten-

(1) A. VAN GENNEP. *Mythes et Légendes d'Australie*, p. 10.

(2) A. VAN GENNEP. *Mythes et Légendes d'Australie*, p. 11 et note 2.

(3) A. VAN GENNEP. *Mythes et Légendes d'Australie*, p. LII-LIII.

dait qu'elles fécondassent la femme devraient être surtout des actes de manducation. Il est loin d'en être ainsi. Nombre de rites de fécondation ne consistent qu'en un simple contact (1)

L'explication de ces faits est rendue bien plus facile si l'on admet l'antériorité du totémisme. Il est temps, d'ailleurs, de revenir à l'étude précise des fécondations végétales.

Je ne nierai pas, certes, l'existence des nombreuses pratiques fécondantes de manducation. Chez les anciens Mèdes, Perses et Bactriens, le jus du divin soma était ordonné pour faire cesser la stérilité, avoir de beaux enfants et une sainte descendance. Ainsi serait né Zoroastre (2). D'après Pline, les druides prétendaient que l'eau du gui féconde les animaux qui en boivent (3); la tradition veut qu'elle ait rendu les mêmes services aux femmes (4). Le gui devait tenir cette vertu du chêne considéré comme un arbre anthropogénique. Les femmes hin-

(1) Dans certains cas même on se tient à distance, il suffit d'atteindre le totem ou la statue divine à coups de projectiles. On en trouvera divers exemples dans HARTLAND. *Legend of Perseus*, 1894, I, 176.

(2) PLOSS. *Das Weib in der Natur und Volkerkunde*, Leipzig, 1891, I, 431. — *The Sacred Books of the East* edited by Max Muller, Oxford, 1879-1874. T. V, p. 187.

(3) Pline. H. N., L. XVI, ch. XLIV.

(4) Académie Celtique. Mem. n° 15, p. 331. *Meddyon Myddfai*, The Physicians of Myddwai, Llandoverly, 1861, p. 269.

doues mangent de petites boulettes de riz pour obtenir des enfants (1).

Mais encore une fois il ne faut point croire que tous les rites de fécondation où les végétaux jouent un rôle, impliquent la manducation. « Les néo-calédoniens qui désirent avoir des enfants, s'adressent au sorcier. Celui-ci leur vend une informe poupée (sans doute quelque racine grossièrement taillée) qu'il leur conseille de mettre à coucher avec eux roulée dans leur natte. Le moyen, dit-on, réussit souvent... Si le vœu est exaucé, la femme attache cette poupée comme un ex-voto dans l'intérieur de sa case ou à l'avant de sa pirogue » (2).

Sentir l'odeur d'une fleur a suffi souvent à une femme pour qu'elle devînt enceinte, la remarque est de M. Hartland. C'est ce qui arriva à la fille d'Abraham, pour avoir respiré une fleur de l'arbre de la Science du Bien et du Mal (3).

L'arbre ou la plante qui avait engendré les hommes d'un clan, contenait évidemment une vertu prolifique incomparable. Et cette conception entraînait presque nécessairement cette

(1) W. A. CLOUSTON, in Burton, III. *Suppl. Nights*, 576, citant *Indians N. and Q.*

(2) D^r J. PATOUILLET. *Trois ans en Nouvelle Calédonie*, Paris, 1872, in-12, p. 90.

(3) HARTLAND. *The Legend of Perseus*, London, 1894, in-12, I, 125.

autre : Celui ou celle qui a produit la race, doit être capable de rendre leur vigueur à quelqu'un de ses membres épuisés. Les exemples d'une telle induction sont nombreux.

Certains voyageurs italiens ont observé dans le Guzerate, un usage fort curieux. On conduisait les jeunes mariées à un arbre sacré auquel elles étaient censé offrir les prémices de leur prochaine union (1).

Lorsqu'un couple de jeunes époux va en pèlerinage à la Sainte-Baume pour avoir des enfants, il faut en entrant dans la forêt que le mari et la femme embrassent le premier tronc de gros chêne qu'ils rencontrent, en demandant mentalement à Sainte Magdeleine de leur accorder progéniture (2).

A Aix, au quartier de la Touesse, le jour de la fête champêtre, après chaque contredanse, le danseur conduit sa danseuse à un certain olivier, qu'elle doit heurter trois fois avec son derrière. Les jeunes filles s'assurent ainsi un mari et les jeunes femmes les joies de la maternité (3).

(1) PIETRO DELLA VALLE. *Voyage*, cité par A. DE GUBERNATIS. *Mythologie des plantes*, I, 41.

(2) BÉRENGER-FÉRAUD. *Superstitions et Survivances*, II, 182. On explique les échecs en disant qu'il n'y a qu'un chêne qui soit le bon et que sans doute ce n'est pas celui-là que les quémanteurs ont embrassé.

(3) BÉRENGER-FÉRAUD. *Superstitions et Survivances*, II, 177.

L'arbre qui est l'objet de telles pratiques, le doit parfois à sa forme singulière, tel est le cas du châtaignier de Collobrières sur les racines duquel allaient glisser les femmes désireuses d'enfants (1).

Les embrassements, les heurts, les glissades, ne sont point les seules façons de transfuser la vertu de l'arbre fertilisateur. Lorsqu'il s'agit du bétail, on opère de façon plus énergique. En beaucoup d'endroits, on le frappe avec une branche de frêne, de sorbier, de sureau, de noisetier ou de bouleau (2).

Les premières idoles qu'ébauchèrent les hommes étaient des sortes de pieux auxquels on ajouta une tête d'homme et fort souvent, à une distance convenable, les organes de la virilité. Un des moyens d'obtenir progéniture, était d'aller sacrifier à ces dieux de bois, demi-arbres et demi-hommes. Dans certains cas, on en vint même à mimer l'offre des prémices du mariage. Les Pères de l'Eglise sont fort explicites au sujet des pratiques romaines. « Parlerai-je de ce Mutinus, dit Lactance, sur l'extrémité duquel les nouvelles mariées viennent

(1) BÉRENGER-FÉRAUD. *Superstitions et Survivances*, II, 177. Ce châtaignier porte au-dessous d'une maîtresse branche rompue, deux bosses globuleuses qui lui donnent une apparence phallique.

(2) SCHÆBEL. *Le Mythe de la femme et du serpent*, Paris, 1876, in-8°, p. 51.

s'asseoir, afin que le dieu paraisse avoir le premier le sacrifice de leur pudeur » (1) et Arnobe s'adressant aux époux, s'écrie : « Ne conduisez-vous pas avec empressement vos femmes auprès de Tutunus et pour détruire de prétendus ensorcellements, ne les faites-vous pas enjamber l'horrible et immense phallus de cette idole ? (2).

Ces notions préliminaires établies, nous pouvons essayer d'expliquer, sinon la genèse complète, au moins les attaches premières des récits de théogamies végétales.

De toute cette catégorie de contes, un premier groupe semble avoir pour type une des incarnations de Bitiou, l'un des héros du fameux conte égyptien intitulé : *Les deux frères*.

Le Pharaon s'étant épris de la compagne de Bitiou, la fit prier d'accepter d'être sa favorite. Elle accepta, quitta son mari ; mais craignant de voir apparaître le mari trompé, elle demanda à son nouveau Seigneur de faire couper l'acacia sur lequel elle savait que reposait le cœur de son époux.

(1) LACTANCE. *Div. Instit.*, I, 20.

(2) ARNOBE, IV, p. 131; même chose dans SAINT AUGUSTIN : In celebratione nuptiarum, super Priapi scapum, nova nupta sedere jubilatur. — *De Civit. Dei.*, VII, 24, cfr. même livre IV, 11 et VI, 9. — Nous voyons dans la Guyane anglaise un simple tronçon de branche d'arbre jouer le même rôle. HARTLAND. *The Legend of Perseus*, London, 1894, I, 128.

L'acacia coupé, le cœur de Bitiou tomba et Bitiou mourut. Mais Anoupou, son frère, averti de sa mort par un intersigne, accourt au val de l'acacia où il découvre la graine qui n'était autre chose que le cœur de son frère, la ramasse et la met dans une tasse d'eau qu'il fait boire au cadavre : Bitiou fut ainsi rendu à la vie.

Lorsqu'ils se furent réjouis et embrassés, Bitiou se change en un taureau, portant toutes les marques d'Apis le taureau sacré. Il ordonne alors à Anoupou de le conduire au Pharaon. Le souverain enchanté de posséder cet animal divin, comble Anoupou de présents et donne ordre de laisser le taureau aller et venir à son gré.

Mais un jour, le taureau sacré ayant pénétré dans le harem de sa Majesté, s'approche de la favorite et lui fait savoir qu'il est Bitiou, son mari. Dans sa frayeur, elle profite d'une visite amoureuse du Pharaon pour lui demander la mort du taureau. Sa Majesté en fut malade de regrets. Mais après avoir ordonné une grande fête d'offrandes en l'honneur du taureau, Elle le fit sacrifier. Tandis que l'animal se débattait dans la mort, deux gouttes de sang de son cou tombées de chaque côté du perron du palais donnèrent naissance à deux grands perséas.

Informé de la naissance de ces arbres miraculeux, le Pharaon voulut les voir; la favorite le suivit, et ils s'assirent chacun sous l'un des perséas. Mais aussitôt, le perséa qui abrite la favorite s'incline, lui révèle qu'il est une nouvelle incarnation de Bitiou, et lui reproche son ingratitude. Plus effrayée encore, elle prie son Seigneur de faire couper les perséas. Il l'écoute et consent. Comme cette mauvaise épouse regardait la hache frapper ces plantes surnaturelles, un copeau s'envola, entra dans sa bouche et elle s'aperçut qu'elle concevait.

Elle mit au monde un enfant mâle qui fut considéré comme le fils du Pharaon. Mais quand sa majesté mourut, son fils putatif, Bitiou, car c'était encore lui, hérita du trône, mit en jugement celle qui avait été tour à tour sa femme et sa mère et fit de son grand frère son futur héritier (1).

Avant tout commentaire, on me permettra de citer un conte analogue tiré de Pausanias.

« Si on en croit les Galates de Pessinunte, Jupiter eut un songe impur et la terre mouillée de la semence de ce dieu devint féconde et pro-

(1) Ce récit est résumé d'après MASPÉRO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 3^e éd., Paris, in-8°, p 12-19.

duisit un génie de figure humaine qui avait les deux sexes. On le nomma Agdistis. Les dieux, épouvantés à la vue de ce monstre, lui arrachèrent les organes virils et les jetèrent à terre, il en naquit l'amandier. Cet arbre ayant donné du fruit dans la saison, une nymphe, fille du fleuve Sangar, voulut en manger; elle cueillit les amandes et les mit dans son sein; aussitôt les amandes disparurent et la nymphe se sentit grosse; elle accoucha d'un fils que l'on exposa dans le bois et qui fut nourri par une chèvre. Il eut nom Attis » (1).

Dans une autre version de la même légende qui nous a été conservée par Arnobe (2), l'amandier est remplacé par un grenadier, et Nana substituée à la fille de Sangar; mais le thème essentiel demeure le même.

Une légende du Moyen-Age qui se rattache à la légende de Tristan et Iseult, semble un écho à peine modifié de ces diverses traditions. En voici le sujet : Iseult veut voir Tristan que, dans un transport de jalousie, le roi Marc a blessé d'un grand coup de lance. Les deux amants versent des larmes abondantes et de ces larmes naquirent les lis (3). « Chaque

(1) PAUSANIAS. *Voyages*, VII, 17.

(2) ARNOBE. *Adv. Gentes*, V, 5-7.

(3) Ce trait même sous cette forme est très répandu en Egypte : « Les larmes tombées des yeux de Shou, le fils et de Tefnet, la fille du Soleil, se changèrent en arbres qui

femme qui en mange, nous dit la légende, se sent aussitôt grosse et la reine Iseult en mangea pour son malheur » (1).

Dans toutes ces traditions, une plante naît du sang ou des larmes d'un homme, et cette plante, en pénétrant dans la bouche ou dans le sein d'une femme, la fait aussitôt concevoir.

Appliquons ici encore l'hypothèse qui consiste à rattacher de telles légendes à des rites anciens.. Les plantes qui figurent dans ces récits peuvent-elles être considérées comme des plantes sacrées dont les fruits ou même quelque autre partie furent censés pouvoir, grâce au rite

produisent de l'encens. Quand le soleil faiblit et qu'il transpire, la salive qui de sa bouche dégoutte sur la terre fait naître autant de papyrus. La sueur de Nephtys donne de même naissance à la plante *tas* (cinnamome?). Baba-Typhon, au contraire, saigne-t-il du nez, son sang se change en une plante qui devient un cèdre et produit l'essence de Térébinthe. » CH. JORET. *Les plantes dans l'Antiquité et au Moyen-Age*, 1897, in-8°, I, 259. D'après THÉOCRITE, le pavot doit son origine aux larmes de Vénus pleurant Adonis.

En Allemagne, on racontait que la mandragore naissait sous les gibets, lorsqu'il arrivait à un pendu de lâcher de l'eau. GRIMM. *Les Veillées allemandes*, Paris, 1838, in-8°, I, 159. Dans la légende du prince de Tréguier, un cerisier naît du sang du prince transformé en cheval et mis à mort sur l'ordre de sa femme. Au reste, ce dernier conte rappelle beaucoup l'histoire de Bitiou. D'une cerise de ce cerisier que la mauvaise épouse a fait abattre, naît un bel oiseau qui reprend tout à coup la forme humaine. C'est le prince de Tréguier qui enfin rend justice à sa femme par un grand coup d'épée. F. M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887, III, 274-276.

(1) C^{te} DE PUYMAIGRE. *Les vieux auteurs castillans*, Paris, 1862, in-8°, T. II, p. 355.

de la manducation, mettre un terme à la stérilité?

Des perséas. — Dans le personnage de Bittiou, tous les égyptologues ont reconnu Osiris; le perséa, d'après Schweinfurth le *mimusops Schimperii*, était consacré à Osiris. Il y avait un perséa de chaque côté de l'entrée du temple de Deir-el-Bahari, et Naville a encore trouvé des troncs d'arbres desséchés aux points où Wilkinson avait marqué sur son plan des bases d'obélisques » (1).

Nous savons aussi qu'Osiris était primitivement un dieu de la végétation et qu'on lui offrait des semis de blé connus sous le nom de jardins d'Osiris.

Dieu de la fécondité végétale auquel le perséa et le blé étaient spécialement consacrés, il fut tout naturellement conçu comme dieu de la génération et, par suite, devint l'objet de pratiques rituelles propres à obtenir une sorte de participation à sa fécondité. L'une des plus primitives fut sans doute celle que nous laisse

(1) MASPÉRO. *Contes de l'Égypte ancienne*, p. 17, note 1. — D'après Plutarque, cet arbre était consacré à Isis et à Osiris et il en donne pour raison singulière que son fruit ressemble à un cœur et sa feuille à la langue. *De Iside et Osiride*, cap. 68. — Dans une peinture reproduite par WILKINSON, on voit Isis-Hathor versant du milieu des rameaux d'un perséa, à une âme altérée, l'eau qui lui rendra sa force et sa vigueur premières. WILKINSON. *The manners of Ancient Egyptians*, T. III, pl. XXVIII, p. 118.

entrevoir le conte égyptien : la manducation du blé ou du perséa.

Ce thème n'est pas sans analogue (1) et nous trouvons en Afrique, chez les Hottentots, une double légende de leur héros Heitsi-Ebib qui semble apparentée au conte égyptien.

« D'après la première version, une jeune fille ayant avalé le jus d'une plante grasse, d'une saveur douceâtre, appelée *Hobega*, se trouva tout à coup enceinte, sans avoir eu commerce avec aucun homme. Elle donna le jour à un fils qui fut appelé Heitsi-Eibib. Il était d'une force prodigieuse et parvint en peu de temps à l'âge viril.

Suivant d'autres, une vache, pour avoir brouté d'un certain gazon, devint pleine et mis bas un veau, lequel incontinent se transforma en un très grand taureau (Bitiou s'incarna aussi dans un taureau sacré) (2). Un jour, les

(1) Dans une légende galloise, Céridwen poursuit Gwion; l'un et l'autre recourent à des transformations successives; finalement Gwion se change en un grain de blé; Céridwen se change alors en poule et avale le grain de blé, elle est aussitôt fécondée. MABINOGION cité par H. HUSSON. *La Chaîne traditionnelle*, Paris, 1874, in-12, p. 94.

(2) Le rapprochement que j'ai institué dans cette parenthèse présente un grand intérêt, car on admet aujourd'hui que les Hottentots furent au nombre des peuplades qui constituèrent les populations égyptiennes préhistoriques. « Si l'on en croit le D' Fouquet, l'indice céphalique des crânes retrouvés dans les tombes les plus anciennes rapproche la race de Négadah des Hottentots et des Cafres. De plus, les statuettes stéopygiques dénoncent également un groupe

hommes de la tribu se mirent à la poursuite de cet animal qu'ils voulaient tuer. Lorsqu'ils se furent approchés de lui, ils ne l'aperçurent plus. A sa place se trouvait un homme occupé à faire un bouquet. Ce dernier n'était autre chose que le même Heitsi-Eibib, dans lequel tout le monde se plut à reconnaître une métamorphose du taureau merveilleux » (1).

Mais passons à l'histoire d'Agdestis. Cet ancien monstre hermaphrodite, réduit à n'être qu'une femme, n'était certainement qu'une forme de Cybèle; et non moins certainement, ainsi qu'à Cybèle, l'amandier et le grenadier lui étaient consacrés.

L'amandier a une floraison précoce et comme

d'origine hottentote. » A. MORET. *L'Égypte avant les Pyramides*, dans *Revue de Paris*, 1907, in-8°, p. 405. — En nouant une autre fable hottentote à la précédente, on peut reconstituer presque totalement l'histoire de Bitiou. La voici : « Une mère désespérée, dont un lion avait tué la fille, recueillit le cœur de la jeune victime et le plaça dans unealebasse. Elle remplit le vase du premier lait de toutes les vaches qui venaient de vèler : au bout d'un certain temps le cœur se mit à tressaillir et à se développer : il prit la forme d'un enfant et l'enfant grandit et laalebasse s'agrandit dans les mêmes proportions; enfin, la jeune fille fut rendue à sa mère telle qu'elle avait été auparavant. BLEEK, *Hottentot fables*, cité par HUSSON. *La Chaîne traditionnelle*, Paris, 1874, in-12, p. 94.

(1) CHARENCEY. *Le Folklore dans les Deux Mondes*, p. 164, d'après QUATREFAGES. *Croyances et Superstitions des Hottentots et des Boschimans*, dans *Journal des Savants*, 1885, p. 728. — Même chose dans TH. HAHN. *Tsuni-Goam the Supreme Being of the Khoi-Khoi*, Londres, 1881, p. 68.

tel, les Hébreux en faisaient le symboles de la vigilance, car il est le premier à annoncer le printemps. Mais son fruit, comme celui de la noix ou de la noisette (1), a toujours eu une signification phallique. Les amandes continuent à être utilisées dans les usages de noce, en particulier chez les Tchèques (2).

Les nombreuses graines du *grenadier* l'ont fait adopter, dans la symbolique populaire, comme le représentant de la fécondité, de la génération et de la richesse. Dans la forme de la grenade ouverte, on croyait reconnaître celle de la *vulva*. C'est pourquoi Pausanias, après avoir dit que la déesse Héra tenait une grenade à la main, ajoute qu'il ne veut pas dévoiler le mystère qui se cache sous ce fruit symbolique (3).

N'est-on pas fondé à supposer que la manducation de l'amande ou de la grenade, accompa-

(1) Dans l'Autunois, on dit encore, je l'ai entendu : *année de noisettes, année de put....*; ce qui signifie sans doute que les filles venues au monde une année où la récolte des noisettes est abondante, auront un riche tempérament; ou bien que, dans ces années, les naissances d'enfants naturels seront fort nombreuses.

(2) A. DE GUBERNATIS. *La Mythologie des Plantes*, Paris, 1882, II, 9.

(3) A. DE GUBERNATIS. *La Mythologie des Plantes*, Paris, 182, I, 167. Les contes dans lesquels la grenade, voir la pomme ou l'orange jouant un rôle fécondant ne sont point rares, on en verra un grand nombre dans HARTLAND. *The Legend of Perseus*, London, 1894, in-12, I, p. 79-82; p. 108.

gnée de prières à Cybèle ou Agdestis pouvait rendre fécondes les femmes stériles et que toute cette histoire n'est qu'une tardive exégèse de ce rite ?

Tout d'abord, il paraît difficile de justifier ainsi le rôle prêté au lis dans la romance d'Iseult. Cette plante, bien loin d'être le symbole de la fécondation, n'est-elle pas l'emblème traditionnel de la pureté et de la virginité ?

« Les Latins appellent le lis *Junonia rosa*, en souvenir de la fable hellénique qui le fait naître du lait de Junon. Or, au moment où il naquit, la déesse Aphrodite, issue de la blanche écume de la mer, conçut, à la vue de cette blancheur végétale, une horrible jalousie. « Par dépit, elle fit pousser au milieu de la fleur candide un pistil énorme qui rappelle la verge de l'âne. C'est à quoi fait allusion Nicandre dans ces vers que l'on cite dans la traduction latine :

... at in floris medio turpe

Armamentum rudentis asini prominet, quod membrum dicitur.

Malgré ce scabreux détail de la légende, la déesse *Pudicitia* n'en porte pas moins une fleur de lis à la main ; et *Spes* est représentée avec cette fleur que l'on attribue parfois à *Vénus* et aux *Satyres*, mais sans doute à cause du pistil honteux. De même, dans l'iconographie catholique, tandis que l'on place le lis

dans la main de saint Louis de Gonzague, candide protecteur de la jeunesse, on l'attribue aussi à saint Antoine, protecteur des mariages » (1).

Toute cette mythologie à double sens, prouve qu'on attribuait à la manducation du lis la propriété de féconder les femmes. Porta écrivait encore au XVI^e siècle, dans sa *Phytognomonica* : « liliūm uteros emollit, mensesque provocat, unde uterum conceptui preparat » Pourquoi, dès lors, n'eut-elle pas été propre à faire concevoir les vierges ?

L'attribution de cette influence au lis, n'est qu'un cas particulier de la théorie des signatures. Cette théorie est aujourd'hui peu connue ; mais elle fut répandue assez tard pour que l'abbé Gaffarel, bibliothécaire du Cardinal de Richelieu, y ait encore donné son adhésion.

« Je trouve aux plantes, dit-il, une infinité de figures admirables que les philosophes ont appelé *Signaturæ rerum*. Or, la partie de la plante figurée est appelée *Signatura* ou bien

(1) A. DE GUBERNATIS. *Mythologie des Plantes*, II, 199-200. — La forme du pistil de l'*arum* des haies lui valut en Angleterre les noms de priest's pindle ou dog's pindle et en France ceux de v... de chien et de v... de prêtre. Tout le groupe des aroïdées était désigné par des appellations analogues. R. PAYNE KNIGHT. *Le Culte de Priape et ses rapports avec la théologie mystique des anciens*, Bruxelles, 1883, in-4°, p. 134.

Signature. Je commence donc à montrer par ordre des parties des plantes, les signatures ou figures merveilleuses que la nature y produit ».

(Puis il passe en revue, la racine, la tige, l'écorce, la branche, les feuilles, les fleurs, les fruits et les graines; nous ne citerons que ces derniers exemples).

« Les fèves portent d'un côté la forme et la figure des parties honteuses de l'homme et de l'autre celle de la femme, et je ne sais si, pour cette seule raison, Pythagore aurait donné cet avis qu'on a jamais su bien entendre : *A fabis abstine...* (1).

La semence qui est la dernière partie accomplie des plantes, comme la plus importante, n'est pas encore dénuée de la beauté de ces figures : car celle de l'*Echion* que nous appelons *buglosse sauvage* ressemble à la tête d'un serpent avec sa gueule et ses yeux : c'est pourquoi elle est souveraine contre leur morsure, selon Dioscoride. Celle de la ruë est faite comme une croix et c'est par aventure, la cause qu'elle a tant de vertus contre les possédés et que l'Eglise s'en sert en les exorcisant. On peut aussi remarquer quelque forme des par-

(1) La sœur Catherine Emmerich raconte dans ses visions que Jésus entra dans le sein de la Vierge sous la forme d'une fève.

ties honteuses, tant de l'homme que de la femme, aux grains de blé et aux pepins de raisins et, à mon propre jugement, on peut philosopher par-dessus le commun sur ce proverbe : *Sine Cerere et Baccho friget Venus*; Venus ne saurait s'échauffer sans Cérès et Bacchus » (1).

Et plus loin, il écrit décidément : « *Les plantes agissent en la même chose qu'elles représentent*, comme aucunement la citrouille ronde, qui porte la figure de la tête, très souveraine, dit Porta, contre les maux qui la travaillent : l'Argimon, le Seris, le Bellocubus, qui représentent l'œil, le guérissent aussi s'il est malade; la Dentaria qui a forme de dents, en apaise la douleur; le Palma Christi et l'Ischaemon faite comme les mains, en guérissent les plaies et le Geranopodion, celles des pieds, parce qu'il leur ressemble.

Voyez chez Crollius, les autres simples qui représentent les restes des parties du corps, comme mamelles, ventricules, nombril, rate, entrailles, vessie, reins, génitoires, matrice, et même jusqu'aux parties honteuses, comme

(1) M. J. GAFFAREL. *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans horoscopes des patriarches et lectures des Estoilles* (s. l.) 1631, in-12, p. 85 et 88-89.

le Phallus hollandica, décrit particulièrement par Adrianus Junius » (1).

Cette théorie des signatures si délibérément acceptée par Gaffarel, n'est elle-même qu'un corollaire d'une autre croyance. L'antique magie sympathique reposait tout entière sur cet axiome : Chaque chose agit selon sa ressemblance (2).

Par la théorie des signatures nous allons donc rejoindre les vieux rites magiques. Et que l'on ne croie point que le bibliothécaire du grand Cardinal exprimait seulement les idées de quelque personnage bizarre du XVI^e siècle. Quelques exemples nous convaincront qu'il n'est que l'écho d'une longue tradition.

« On prétend, dit Pline, que le thélygonon (*mercurialis perennis* mâle) pris en boisson, fait concevoir les filles. L'arsénogonon (*mercurialis perennis* femelle) n'en diffère que par ses graines qui ressemblent à celles de l'olivier. Ajouterons-nous foi à ce qu'on dit que l'arsénogonon pris en boisson, fait concevoir des gar-

(1) M. J. GAFFAREL. *Loc. cit.*, p. 98-100. — Certaines croyances peuvent se rattacher encore à la même idée fondamentale. Aux environs de Menton, on croit qu'une femme qui trouve un double fruit aura deux jumeaux. J.-B. ANDREWS dans *Rev. Trad. Pop.*, IX, 111. Pour des exemples analogues, voir HARTLAND. *The Legend of Perseus*, I, 151.

(2) Sur la magie sympathique, cfr. FRAZER. *Le Rameau d'or*, I, p. 4; 50-63.

çons. D'autres prétendent que ces deux plantes ressemblent à l'ocimum, mais que la graine de l'arsénogonon, laquelle est double, a de la ressemblance avec les testicules » (1).

La mandragore (*Atropa mandragora*. Lin) à laquelle tout le Moyen-Age (2) attribua la propriété de rendre les femmes fécondes, devait cette réputation à la forme de ses racines (3). Connues en Allemagne sous le nom de racines d'alrun, alraunes, figures alruniques, elles constituaient de véritables fétiches que l'on suspendait dans sa maison, ou que l'on portait, dans un écrin, à son cou.

Dans ces deux cas, les pratiques magiques

(1) PLINE. *Hist. Nat.*, XXVI, 31.

(2) Henry Maundrell qui voyageait en Palestine en 1697, rapporte que les femmes qui désiraient des enfants plaçaient cette racine sous leurs lits. HARTLAND. *The Legend of Perseus*, I, 154. — Les Perses s'en servent encore comme amulette fécondante et l'appellent racine d'homme ou racine d'amour. PLOSS. *Das. Weib.*, I, 439.

(3) VALLOT. *Explication de quelques contes fabuleux imaginés sur quelques singularités du règne végétal dans Séance publique de l'Acad. des Sciences, Arts et B. L. de Dijon*, 1819, in-8°, p. 56-57. Sur la mandragore, on peut voir encore : J. THOMASSI. *De Mandragora disputatio*, Lipsiae, 1655, in-4°. — A. HOLZBOURG. *De Mandragora*, Utrecht, 1694, in-4°; O. RUDBECK. *De Mandragora disputatio*, Upsal, 1710, in-8°; GRIMM. *Deutsche Mythologie*, 4° éd., Berlin, 1876, p. 1007. — C. BREWSTER RANDOLPH. *The Mandragora of the Ancients in Folklore and Medicine dans Proceedings of the am. acad. of arts and sciences*, 1905, p. 1-51.

de fécondation sont étroitement mêlées à des explications qui relèvent de la théorie des signatures.

Il n'est aucune légende de théogamie végétale qui ne sorte plus ou moins directement de l'exégèse de ces antiques pratiques. Malheureusement, beaucoup d'entre elles nous sont arrivées trop incomplètes ou trop mutilées pour qu'on puisse établir nettement la façon dont elles s'y rattachent. Au dire de l'empereur Kien-long, une vierge céleste enfanta le chef de sa dynastie pour avoir mangé on ne sait quel fruit (1). Marjata, la vierge du Kalevala devint enceinte sans cesser d'être vierge et uniquement pour avoir avalé une certaine baie (2).

Malgré ces analogies évidentes, ignorant la nature du fruit qui rendit mère, la vierge chinoise, ou de la baie qui a fécondé Marjata, nous ne pouvons établir qu'en effet les Chinois et les Scandinaves lui attribuaient ordinairement un pouvoir fertilisateur.

Dans certains cas, ceux mêmes qui nous transmirent quelque'une de ces antiques légendes

(1) P. DE PRÉMARE. *Vestiges des principaux dogmes chrétiens*, Paris, 1878, in-8°, p. 208.

(2) *Kalevala* cité par H. HUSSON. *La Chaîne traditionnelle*, Paris, 1874, in-12, p. 74. — D'autre part, on peut voir dans HARTLAND, *The Legend of Perseus*, I, 108-110, comment l'histoire de Marjatta fut christianisée.

des, perdant de vue les pratiques qui leur avaient donné naissance, crurent les rendre vraisemblables en les complétant de quelque élément nouveau.

« Le Coniraya Viracocha, le Créateur de toutes choses, apparut, il y a bien longtemps de cela, sous les traits d'un homme pauvre, d'apparence misérable et vêtu de haillons. Ceux qui ne le connaissaient pas ne manquaient guère de le traiter de sale personnage et de pouilleux. Cependant, c'était par son ordre que tout avait été fait, que les plateaux et les cavités avaient été formés... Il se rendait sur tous les points de la terre pour mettre chaque chose en ordre. Dans sa sagesse, il tournait en dérision et attaquait les idoles partout où il les rencontrait. Alors vivait une jeune déesse vierge, excessivement belle, appelée Cavillaca. Plusieurs dieux et génies avaient sollicité sa main, mais sans succès. Enfin un jour qu'elle était à tisser un manteau au pied d'un arbre de l'espèce appelée *Lucumo*, Viracocha se déguisa en un joli petit oiseau et se percha sur l'arbre. *Il prit de sa semence et la fit entrer dans une lucma bien mûre et bien appétissante.* Ensuite, Viracocha fit tomber le fruit auprès de la jeune fille qui, l'ayant mangé, se trouva enceinte sur le coup et sans avoir connu d'homme. Au bout de neuf mois, elle

enfanta un fils, qu'elle allaita un an entier, sans s'être rendu compte comment elle l'avait eu (1).

Cette légende des Incas de Pérou rappelle cet autre récit tiré du poème irlandais, intitulé le *Leabhar breac* (2).

Cred, la bonne femme, fille de Ronan, roi de Leister, fut mère de Boethin, fils de Findach.

Findach, le pillard, qui avait l'intention de voler l'église, se trouva un certain jour dans l'aubépine au-dessus de la source, quand Bred à l'œil fort, la fille de Ronan vint y laver ses mains.

Lorsque le hardi pillard regarda la jolie fille de Ronan, un peu de sa semence tomba sur une brindille amère de cresson. La jeune fille mangea cette brindille de cresson et de là naquit l'immortel Boethin » (3).

Ces dernières légendes qui se compliquent de ce trait qu'une semence humaine (4) s'a-

(1) JIMENEZ DE LA ESPADA. *Mitos de los Juncas* dans *Congreso internacional de Americanistas*, Madrid, 1883, T. II, p. 130-131 et MARKLAM. *Narratives of the Rites and Law of the Yncas*, London, 1873, p. 125.

(2) Littéralement *Le livre bigarré*.

(3) W. STOKES. *Cred's pregnancy* dans *Revue celtique*, T. II, p. 199.

(4) On crut longtemps, parmi le peuple, que si la femme avalait de la semence du mari, elle exaspérait son amour pour elle; comme en témoigne cette décision pénitentielle :

joute à la vertu supposée des plantes, sont évidemment d'une formation secondaire : elles peuvent fort bien n'avoir qu'une origine littéraire et relever de la migration des contes (1). Il n'est pas douteux qu'il faille expliquer ainsi cette chanson très répandue parmi les Asturiens. Je la cite intégralement :

« Il n'y a qu'une herbe aux champs, qu'on appelle bourrache, et la femme qui la foule se sent embarrassée. Le Destin voulut qu'Alexandra marchât sur cette herbe.

Un jour, comme elle revenait de la messe, son père la considère : « Qu'as-tu, Alexandra, qu'as-tu ? Es-tu malade ? — J'ai une indisposition que j'ai gardée depuis que j'étais petite. — Ou tu as le mal d'amour, ou tu es amoureuse. En appelant sept médecins tu seras vite guérie. On appela sept docteurs, les plus savants de l'Espagne. L'un dit : « Je n'y comprends rien » ; l'autre dit : « Ce n'est rien » ; le plus jeune et le plus beau de tous dit : « La princesse est grosse. » — Taisez-vous, taisez-vous, docteur ! Que ne le sache le roi

« Gustate de semini viri tui ut, propter tua diabolica facta, plus in amorem tuum exardescaret. Si fecisti, septem annos per legitimas ferias pœnitere debes. » BURCHARD. *De Pœnit. Decret.*, lib., XIX.

(1) Cfr. SAINTYVES. *Les Saints successeurs des dieux*, Paris, 1907, in-8°, p. 204 et suiv.